### Sommaire

ÉDITO	page 2
VIE ASSOCIATIVE	
- Compte-rendu du «week-end adhérents» les 8 et 9 octobre 2011 en «grande» Camargue	page 7 page 8
ÉTUDES	
<ul> <li>Inventaires ornithologiques dans la ZPS Garrigues de Lussan</li> <li>Rédaction du Document d'Objectifs de la ZPS «Costières nîmoises»</li> <li>Faune LR : enfin!</li> <li>Atlas des oiseaux nicheurs dans le Gard : de nouvelles perspectives</li> <li>Atlas des oiseaux nicheurs (AONFM) : appel à données!</li> <li>Plan National d'Actions Loutre en Languedoc-Roussillon</li> </ul>	page 11 page 12 page 13 page 16
PROTECTION	
- Les canardages font rage!  - Enquête Hirondelle de fenêtre à La Grand Combe en 2011  - Actions favorables à la biodiversité	page 23
EDITION	
- «Gard Sauvage»	page 27
- Dernières acquisitions de la bibliothèque du COGard	page 29
LES OBS'	page 33
AGENDA	page 56

Pour la prochaine FL, transmettez vos articles (sous le format type), propositions de sorties et observations (du 16/06/11 au 15/12/11) le 15/06/12 au plus tard

**Réalisation:** Lucie MAGASSON

Relecture: Daniel BIZET - Geoffrey MONCHAUX - Cyrille SABRAN

**Rédaction :** Mike PARAMOR - Victor CAZALIS - Elisabeth VÉDÈRE - Daniel BIZET - Bérenger REMY - Geoffrey MONCHAUX - Mathilde BRUNEL - Didier DAYCARD - Sandrine KELLER - Jean DEMOLDER

- Cyrille SABRAN - Jean-Michel CORBIER

Centre Ornithologique du Gard (COGard) Avenue du champ de foire 30190 Saint-Chaptes

Tél-fax: 04 66 63 85 74 Courriel: assoc@cogard.org

Site: www.cogard.org



# aux échos du coGard



**CENTRE ORNITHOLOGIQUE DU GARD** 

Association membre de Meridionalis-Union naturaliste du Languedoc-Roussillon

FEUILLE DE LIAISON

N° 109

**JANVIER 2012** 

ISSN 1958 - 4032

# Édito

# Édito

### Le mot de Mike

Avant, je pensais que l'accélération du temps qui passe était un phénomène de vieillissement. Peut-être est-ce encore vrai. Mais je constate qu'il suffit de devenir président du COGard pour que le procédé double de vitesse! Nous voici déjà au mois de Janvier, et j'ai une sensation de sous-accomplissement! C'est peut être bon signe. Toujours envie de faire mieux.

Soyons positif. La vie continue. Les choses avancent.

Notamment le travail avec Meridionalis à propos de la Convention Faune-LR. Le site de la base de données régionale en ligne sera ouverte début Février. Il faut assister aux séances de travail pour se rendre compte de la difficulté d'accoucher d'une convention qui contente tout le monde. Mes respects à tous ceux/celles qui se sont dévoués depuis si longtemps.

Sans oublier les divers suivis, comptages, études, entrepris par les salariés, dont le compte rendu se trouve plus loin dans la FL.

Aussi je suis particulièrement heureux de notre coopération étroite avec l'Hôpital de Faune Sauvage de Ganges.

Un grand merci à toutes et à tous qui se sont portés volontaires au réseau de ramasseurs/ transporteurs d'oiseaux blessés. En parallèle, quelques vétérinaires commencent à recevoir bénévolement les bêtes blessées, et s'en occupent, en attendant que nous puissions les ramasser.

Quel merveilleux moment quand, grâce au formidable travail de Marie-Pierre Puech et son équipe, on assiste à un relâcher. A l'occasion, ne manquez pas un tel événement. De l'émotion pure.

J'ai participé le plus souvent possible aux dernières sorties sur le terrain. Chaque fois j'ai énormément appris. Les connaissances de nos adhérents m'épatent, ainsi que leur bonne humeur. Après chaque événement, je me régale des extraordinaires photos qui arrivent sur le « groupe COGard ».

Encore une fois, l'Assemblée Générale de cette année va être l'évènement. Un peu tard, pour mieux profiter du printemps.

A Sumène, à la Maison de la Réserve, dont le Département nous a confié les clefs. Je sais que ça fait loin du sud du Gard, mais prévenus à l'avance, nous avons le temps de préparer une journée exceptionnelle et conviviale, dans un paysage magnifique.

Retenez dès maintenant la date : le 19 mai.

Pensez aussi que de nouvelles têtes au Conseil d'Administration sont toujours les bienvenues.

N'hésitez pas de vous exprimer sur le « groupe COGard ». Vos opinions, obs, petites histoires, photos, sont toujours intéressantes!

Encore, très bonne année 2012, et à bientôt,

Mike PARAMOR, Président du COGard.

PS : Mention spéciale à Lucie pour ses mises en pages des «Échos du COGard»



Comme chaque année, une convention de prêt est établie avec la société Optique Bourdeau de Lyon. Elle met à disposition du CO-Gard une lunette Swarovski qui est utilisée pour les animations, les études de terrains et les sorties.



55, rue de la Charité, 69002 Lyon

Vous avez la possibilité d'acquérir cette lunette à un prix préférentiel, il vous suffit de contacter le COGard au 04.66.63.85.74





### Vie associative

# Compte-rendu du «week-end adhérents» les 8 et 9 octobre 2011 en «grande» Camargue

Par une belle matinée ensoleillée et venteuse d'octobre, certains membres du COGard (23) ont pu se retrouver sur le parking de la Capelière pour le weekend adhérents. L'idée de cette sortie est de passer un moment ensemble pour se rencontrer et observer les oiseaux. Cette année, direction la Camargue : lieu de toutes les folies ornithos du moment (quelques jours avant des Bécasseaux roussets, Elanion blanc, Bécasseaux tachetés, Gorgebleues à miroir étaient annoncés par ci par là).

Nous nous sommes donc retrouvés sur le parking le samedi à 9 h. Le temps de dire bonjour à ceux que l'on connait et aussi à ceux qu'on ne connait pas. Puis notre GO (Elisabeth) nous rassemble pour nous présenter le programme. Elle termine par « Je ne sais pas si il y aura un compte rendu». J'ai fait un oui de la tête qui signifiait « Oui, ce serait bien ». Aussitôt Elisabeth s'est avancée vers moi en disant avec joie « Il a dit oui! ». Voilà comment je me suis retrouvé à faire ce compte-rendu...

Nous avons démarré le parcours de la Capelière silencieusement (les quelques retardataires, dont on taira les noms, nous ont rejoint plus tard). J'ai précisé silencieusement, c'est parce que les consignes étaient très strictes : pas de bruit quand on entre dans les observatoires même s'il n'y a rien parce que c'est quand il n'y a pas beaucoup d'oiseaux qu'il y a le plus intéressant, hypothèse qui s'est avérée fausse. Peu d'oiseaux donc à la Capelière mais en revanche, une très bonne ambiance, puisque la loi du silence s'est peu à peu estompée ! Par contre, sur le marais d'en face il y avait du monde (canards, chevaliers, bécassines, courlis...). Pique-nique à la Capelière avec un nombre de plats incroyables qui nous passaient sous le nez, on a très bien mangé avec beaucoup de rires pour faire descendre le tout.

L'après midi, plusieurs balades plus ou moins riches en oiseaux, pas de Bécasseaux roussets aux « Enfores de la Vignolle » au grand désespoir de certains. Mais des Grands Gravelots, des Gravelots à collier interrompus, des Bécasseaux minutes et variables, une Bergeronnette printanière. Toutes ces obs étaient faites depuis les voitures (pas facile à 3 sur la banquette arrière quand on regarde tous sur la droite). Le choix des destinations était difficile à cause du vent, on a décidé d'aller au Grenouillet mais on ne peut pas vous dire si il y avait des oiseaux : on n'en a pas vu à cause de la tempête de sable, mais l'étang était à sec! Nous sommes donc allé aux Salins de Badon où était notre gîte. Pas mal d'oiseaux pas très loin grâce aux observatoires : vanneaux, courlis, bécassines en action, une belle femelle Busard des roseaux...

# Vie associative



photo: José CABRERA

Peu de temps après l'arrivée au gîte, l'apéro était sorti, un bon moment de détente pendant que le vent se calme et permet aux chefs cuistots de nous préparer d'excellentes grillades. Ce qui aurait était impossible avec trop de vent, on aurait dû manger de la salicorne. La suite de la soirée a été consacrée à la lecture de bouquins, au bavardage et à l'observation des étoiles filantes, puisque la nuit des Draconides tombait ce jour là. Mais nous nous sommes vite retrouvés au lit à cause du vent qui nous avait bien fatigué.

Faute de clairon, nous avons eu droit à un réveil délicat et tendre de la part d'Elisabeth qui, croyez-nous, a la voix qui porte très bien! José et Philippe en ont fait les frais. A peine le petit-déjeuner commencé, nous avons assisté à l'arrivée triomphale de Roger venu avec sa moto! Le temps de déjeuner, de ranger les affaires et nous redécollons pour la deuxième journée.

Nous sommes partis en direction de la digue à la mer si mes souvenirs sont bons en s'arrêtant en chemin. Mais le vent n'a pas tardé à nous rattraper. En dépliant les longues-vues entre les voitures, nous avons réussi à voir encore les 2 mêmes espèces de Gravelots et de Bécasseaux et les classiques camarguais : Flamants roses, Tadornes de Belon, Cygnes tuberculés, Goélands leucophées, Mouettes rieuses, Aigrettes garzettes, Hérons cendrés...

Puis demi-tour, on va au domaine de la Palissade. On déjeune là-bas dans un





# Vie associative

coin à l'abri du vent sur des tables en bois. Sauf que en Camargue, endroit à l'abri du vent rime avec moustiques !

Très bon repas avec tous les restes de la veille qui repassent sous nos nez. Puis au milieu du pique-nique, des petits passereaux chantent au dessus de nous dans les pins. Les moins affamés (dont je fais partie) ont saisi leur jumelles et sont partis à la quête de ces petits «pioupious» qui faisaient débats. Certains pensaient à des Roitelets d'autres à des Mésanges à longue queue. Au bout de quelques minutes de recherches intenses, nous avons donné raison aux partisans du Roitelet mais ce dernier ne nous avait montré que son derrière... Donc pour résumer nous avons été dérangés en plein repas par ce gentil petit oiseau pour se retrouver avec dans le compte-rendu : Roitelet sp. Triste destinée !

L'après-midi, belle balade dans ce domaine avec trois observatoires. Pas mal de canards (Sarcelles d'hiver, Canards colverts, Canards souchets, Fuligules milouin, Canards siffleurs...), un Faisan en vol, des Râles d'eau... Une après-midi très sympa qui concluait très bien ce week-end. Déjà le temps des aux-revoirs.

Sur le retour, les plus chanceux ont eu l'occasion de voir des Cigognes blanches pour certains et noires pour d'autres.

Au final, un week-end qui n'était pas exceptionnel au point de vue ornitho mais tout de même intéressant. Nous avons pu observer 55 espèces d'oiseaux,

+ 1 Sanglier + 1 Vulcain (papillon). Comme toujours lors des sorties COGard, une très bonne ambiance avec un mélange des ornithos très calés (merci à eux !) et des participants plus amateurs ! Un très bon souvenir à reproduire, peut être au printemps au lac des Pises !

Merci à tous les participants ! Merci à Agnès pour avoir noté toutes les obs !

Et un grand merci pour l'excellente organisation à Elisabeth ! Longue vie au COGard ! HIP-HIP-HIP...

### Participants:

Claudie AUDANT, Mireille BALME, Philippe BESSEDE, Marie-Pierre BRAUDEL, José CABRERA, Michèle CARRE, Victor CAZALIS, Loïc HARDY, Nicole et Jean-Claude KIZLIK, Chantal LEBRUN, Nathalie et Alain LEGRAS, Mike PARAMOR, Corinne PAYOT, Agnès PRADEL, Corinne THIL, Jacques TOCHEPORT, Margot et Gérard TORREILLES, Ann SEBAN, Elisabeth et Roger VEDERE.

### Espèces observées :

Aigrette garzette (80), Alouette des champs (1), Bécasseau minute (nd), Bécasseau variable (nd), Bécassine des marais (nd), Bergeronnette grise (2), Bergeronnette printanière (1), Bouscarle de Cetti (nd), Busard des roseaux (3), Buse variable (1), Canard

# Vie associative

colvert (nd), Canard siffleur (5 dont 1 mâle), Canard souchet (25), Chardonneret élégant (nd), Chevalier aboyeur (8), Chevalier arlequin (40), Chevalier cul-blanc (2), Chevalier gambette (nd), Chevalier sylvain (5), Cigogne blanche (15 au Sambuc), Cigogne noire (1 juv au Sambuc), Cochevis huppé (1), Courlis cendré (nd), Cygne tuberculé (18), Epervier d'Europe (1), Etourneau sansonnet (nd), Faisan de Colchide (1), Faucon crécerelle (2), Fauvette à tête noire (nd), Fauvette mélanocéphale (nd), Flamant rose (nd), Fuligule milouin (2), Gallinule poule d'eau (nd), Goéland leucophée (nd), Grand Cormoran (nd), Grand Gravelot (nd), Grande Aigrette (2), Gravelot à collier interrompu (nd), Grèbe castagneux (20), Héron cendré (10), Hirondelle rustique (7), Martin-pêcheur (5), Mésange à longue queue (nd), Mésange charbonnière (3), Moineau domestique (nd), Mouette rieuse (nd), Pic nique (2), Pie bavarde (1), Pouillot véloce (1), Râle d'eau (5), Roitelet sp. (1), Rougegorge familier (1), Sarcelle d'hiver (nd), Tadorne de Belon (170), Tourterelle turque (2), Vanneau huppé (nd).

**Note** : bien qu'elle soit peu utilisée dans cette liste, il faut expliquer ce que signifie l'expression «nd» : non déterminé. C'est-à-dire que l'on a pas pu compter le nombre d'oiseaux, soit par impossibilité soit par flemme selon les cas.

Victor CAZALIS

# Deux nouveaux agréments, une double reconnaissance

Le COGard est fier d'avoir obtenu en fin d'année 2011 l'agrément "Jeunesse et Sport " dans le cadre du poste d'animation, qui fait partie de l'axe INFORMER qui est l'un des piliers de ses 3 missions avec ETUDIER et PROTEGER. Il permettra d'officialiser et faire reconnaître les missions d'animations et informations, y compris auprès des jeunes scolaires, réalisées depuis des années par le COGard.

Par ailleurs, le COGard a également reçu fin 2011 un agrément pour accueillir et encadrer des jeunes (de 18 à 25 ans) dans le cadre du Service Civique et pour deux postes/missions :

participation à la réalisation de l'atlas des oiseaux nicheurs du Gard (11 mois en 2012 et en 2013),

réduction des menaces et mesures favorables à l'avifaune (9 mois en 2012 et en 2013).

Ces deux propositions de missions ont été publiées sur le site du Service Civique ainsi que sur le site du COGard, et les candidatures éventuelles sont à envoyer directement au COGard.

Elisabeth VÉDÈRE & Daniel BIZET





# Vie associative

### A propos des cotisations : « tout augmente »

Depuis "Kala Kala", ce qui signifie depuis fort longtemps, le montant de la cotisation annuelle n'avait pas augmenté d'un centime (de franc ni même d'euro). Et bien pour 2012 une augmentation a été décidée à la dernière Assemblée Générale.

Elle permettra de mieux couvrir les frais postaux liés aux expéditions des feuilles de liaison et autres documents (convocation A.G. par exemple).

Vous aurez donc sur le bulletin d'adhésion joint les nouveaux tarifs : 10, 20, 30 € (au lieu de 8, 16, 24) respectivement pour les cotisations « chômeur/étudiant », « individuelle », « familiale ».

Vous trouverez joint à cette FL, 1 bulletin d'adhésion actualisé – sinon il est téléchargeable et imprimable à partir du site internet pour les chébrans...

Elisabeth VÉDÈRE

### Salariés

Le printemps dernier, Cyrille a eu un gros souci musculaire à l'épaule et a donc été en arrêt-maladie par périodes successives, pour finir à la mi-octobre 2011 après 6 mois au total. Il est maintenant rétabli et revenu, plein d'énergie pour la fin 2011 et la nouvelle année 2012!

Pour le «remplacer» et assurer une partie de «ses» dossiers + soulager Bérenger sur ses dossiers «grands rapaces», nous avons donc comme déjà expliqué dans la FL108, embauché Sandrine KELLER de la mi-avril à la mi-octobre en CDD, puis jusqu'à fin novembre 2011 (pour finir les travaux en cours).

Elle a très bien assuré, autant pour les suivis Butors, Outardes et Oedicnèmes que pour les rapaces, les rédactions ou les actions de gestion favorable (Chiroptères, nichoirs, etc.), avec un bonne touche d'humour et de bonne humeur très agréable pour les reste de l'équipe salariée : MILLE mercis à elle, et bon vent pour la suite de sa carrière naturaliste!



Daniel BIZET

# Études

# Inventaires ornithologiques dans la ZPS Garrigues de Lussan



photo: Bérenger Remy

Le COGard a été missionné, suite à un appel d'offre, pour réaliser le diagnostic écologique de la ZPS « Garrigues de Lussan » (FR 9112033). Pour cela nous devons réaliser plusieurs actions, dont des inventaires de terrain pour évaluer les populations des espèces les moins bien connues sur le territoire : passereaux classés en Annexe 1 de la Directive Oiseaux (Fauvette pitchou *Sylvia undata*, Pipit rousseline *Anthus campestris*, Alouette Iulu *Lullula arborea* et Bruant ortolan *Emberiza hortulana*) et l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*.

Les inventaires passereaux ont été faits par l'équipe d'ornithologues salariés du COGard. Pour les Engoulevents des ornithologues bénévoles sont venus compléter l'équipe. Ainsi, nous avons pu réaliser 102 points d'écoute pour les engoulevents et 141 points pour les passereaux.

Les inventaires Engoulevent s'effectuaient dans la deuxième quinzaine de juin, en fin de journée et il fallait rester 15 minutes sur chaque point, dont la localisation avait été choisie suivant le milieu et l'accessibilité. Pour les passereaux, les passages ont eu lieu début mai et il fallait rester 10 minutes sur chaque point d'écoute.

Nous avons saisi l'ensemble des données récoltées et nous sommes actuellement en train d'analyser les résultats produits. Ainsi, des estimations d'effectifs ont été calculées par Aurélien Besnard du CEFE-CNRS qui est associé à ce projet.





Les résultats sont les suivants :

Espèce	Abondance			
	Moyenne	Mini	Maxi	
Fauvette pitchou	1392	327	5924	
Pipit rousseline	203	109	378	
Alouette lulu	1822	1498	2215	
Bruant ortolan	0	0	0	
Engoulevent d'Europe	292	212	403	

Il est à noter que les résultats pour le Fauvette pitchou ne seront pas considérés tels quels : les dates d'inventaires étaient trop tardives pour cette espèce d'où cette intervalle de confiance considérable...

Par ailleurs, pour le Bruant ortolan, il semblerait avoir disparu des Garrigues de Lussan car aucun contact n'a pu être établi avec cette espèce lors des inventaires!

Les résultats complets seront bientôt rendus à la Communauté de communes des Garrigues de Lussan, structure opératrice du site Natura 2000 et figureront dans le Document d'Objectifs de la ZPS qui devrait être finalisé fin 2012.

Le COGard souhaite remercier sincèrement tous les observateurs ayant contribué à cette étude, notamment pour les prospections Engoulevent :

Ornella Agredano, Elodie Appessetche, Mathilde Brunel, José Cabrera, Virginie Cannevelle, Geoff Carrefoot, Floriane Clausse, Jean-Michel Corbier, Pierrick Devoucoux, Eloïse Huan, Sandrine Keller, Thibault Lyonnet, Pierre-Lou Marion, Patrice Messonier, Marion Micoud, Mike Paramor, Rachel Peltier.

Bérenger Remy

# Études

# Rédaction du Document d'Objectifs de la ZPS «Costières nîmoises»

La rédaction du Document d'Objectifs (DocOb) de la ZPS des Costières qui a débuté l'été 2009, en groupement COGard / Chambre d'Agriculture du Gard & CEN-LR pour Nîmes Métropole, vient de s'achever par sa validation finale au Comité de Pilotage du 6 octobre 2011.

Le travail a consisté a rassembler l'ensemble des données biologiques (espèces), d'occupation des sols (agricole) et activités humaines pour définir :

- Les enjeux naturels (3 espèces à enjeu très fort = Outarde canepetière, Oedicnème criard, Rollier d'Europe),
- Les enjeux socio-économiques (maintenir l'agriculture, préserver et valoriser les richesses paysagères et environnementales, maîtrise de l'accueil des populations et activités humaines en utilisant raisonnablement les espaces fonciers...),
- Les objectifs de développement durable de la ZPS, objectifs stratégiques de conservation (1er = maintenir la diversité des cultures et favoriser les pratiques culturales favorables à la biodiversité sur des îlots en mosaïque) et transversaux (1er = Mettre en valeur le site et favoriser son appropriation socio-économique).

Puis, les mesures des gestion répondant à ces objetcifs ont été listées ou établies :

- dispositifs Natura2000 (MAEt «Outarde canepetière», contrats Natura2000, Charte Natura2000, animation de la mise en oeuvre du DocOb...),
- une spécificité, les mesures compensatoires mise en place par Réseau Ferré de France (RFF),
- les autres outils (charte paysagère de l'AOP Costières, MAEt «protection des paysages viticoles», aires de protection des captages, outils fonciers, jachères fleuries, jachères faunistiques...).

La prochaine étape sera la désignation d'un opérateur pour la mise en oeuvre de ce DocOb (très probablement Nîmes Métropole) début 2012, sans doute avec les mêmes appuis techniques de la Chambre et du COGard, pour la réalisation des actions prévues pendant les 6 prochaines années avec bilan annuel présenté au nouveau comité de pilotage.

Daniel BIZET & Geoffrey MONCHAUX





12

### Faune LR: enfin!

Comme déjà annoncé dans la précédente Feuille de Liaison, la base de données régionale en ligne « Faune-LR » finit de se mettre en place. Une date d'ouverture au public est enfin annoncée : le site ouvrira le 1er février 2012! A partir de cette date vous pourrez saisir vos observations gardoises et languedociennes directement à l'adresse suivante : http://www.faune-lr.org

En attendant cette date, gardez précieusement vos obs de 2012 dans un carnet, afin de les saisir à l'ouverture du site. Afin de ne pas avoir à gérer 2 bases en même temps, nous ne récupérerons plus les données postérieures au 1er janvier 2012 sous format excel ou papier. Toute transmission d'obs ornitho (+Loutre) devra se faire via faune-LR.

Les données seront vérifiées quotidiennement afin de repérer des erreurs de saisie ou d'identification. Pour le Gard, il y a 3 validateurs : Philippe Bessède, Jean-Pierre Trouillas et Geoffrey Monchaux (référent salarié).

Afin de vous familiariser avec l'outil, nous proposons 3 formations pour apprendre à se servir de l'outil faune-LR et découvrir les astuces permettant une saisie facile et rapide des données. Ces formations auront lieu les 17 et 22 février et le 14 mars (horaire sur le site internet du COGard), au local à St-Chaptes.

Plus de 23 000 données ont déjà été saisies dans le Gard depuis le début de la phase de test l'été dernier! Alors à partir du 1er février, n'hésitez pas à vous inscrire et à saisir tous les oiseaux que vous observez, même les plus communs (tout aussi importants pour l'atlas des oiseaux nicheurs)!

Geoffrey MONCHAUX



# Atlas des oiseaux nicheurs dans le Gard : de nouvelles perspectives

Dans le cadre de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine (AON-FM) de 2009-2012, le COGard souhaite lui aussi réactualiser son propre atlas de 1993 qui avait permis de dénombrer 197 espèces nicheuses selon l'enquête atlas (COGard 1993). Cet atlas avait été réalisé selon un découpage par districts biogéographiques, mais il ne s'appuyait sur aucune méthodologie particulière pour le recueil des données ni pour l'analyse des résultats. Or, l'objectif pour la réalisation du nouvel atlas est d'établir une méthodologie standardisée fiable qui puisse fournir des résultats semi-quantitatifs permettant ainsi la comparaison avec les données des atlas prochains et autant que possible du précédent. Ainsi différentes méthodologies ont été testées en 2009 (COGard 2009). Un travail bibliographique et un échange d'expériences avec la LPO Aude et l'ALEPE notamment ont également été entrepris.

Un protocole a été défini en 2009 conjointement avec Aurélien BESNARD (CNRS-EPHE Montpellier, méthodologiste) et appliqué dès le printemps 2010 selon la technique des points d'écoute sur le district du Causse noir. En 2011, les inventaires se sont concentrés sur le district du Bagnolais et ont également débuté sur le district des Cévennes calcaires, des districts peu prospectés par les gardois de manière générale (Cf Figure 1).

#### Une avifaune nicheuse riche et diversifiée ...

Au total, sur les 3 sites échantillonnés, 75 espèces ont été inventoriées. Compte tenu de l'effort d'échantillonnage différent entre ces sites, c'est le Causse noir qui possède la richesse spécifique la plus élevée (Cf Figure 2). De plus, le nombre d'individus contactés est réparti assez équitablement entre les espèces, de sorte qu'aucune espèce ne domine significativement le peuplement par son abondance sur chacun des sites. Ceci témoigne d'une bonne diversité spécifique. Enfin, 21 espèces sont d'intérêt européen, national ou régional, comme l'Alouette Iulu, le Pipit rousseline, la Fauvette pitchou ou encore le Crave à bec rouge.

### ... mais une détection imparfaite

Notre objectif était d'obtenir des densités moyennes d'espèces par point d'écoute. Or, lors des inventaires, on ne détecte jamais tous les individus pour chaque espèce. La détection est donc rarement égale à 100 %. On a donc calculé les densités moyennes des espèces corrigées par la probabilité de détection, afin de quantifier les individus non détectés, grâce au logiciel de traitement statistique des données et de programmation R, et avec l'aide d'Aurélien BESNARD. Les différents résultats sont :



- A cause d'un nombre de points d'écoute trop faible et d'une détection très basse, pour certaines espèces, les estimations de densités moyennes par point d'écoute, corrigées en fonction de la détection, sont trop élevées.
- Le type de milieu, l'altitude et le site d'étude ont une influence différente suivant les espèces, excepté pour certaines espèces comme le Rossignol philomèle : aucun de ces 3 facteurs n'influencent son abondance sur les sites étudiés.
- La température et l'observateur sont les 2 principaux facteurs qui influencent la détection des espèces sur les sites d'étude. L'heure possède une influence très faible, car les inventaires sont réalisés pendant le pic d'activité journalier.

#### **Conclusions**

Le protocole utilisé a été bien défini et construit selon les principes de base en échantillonnage. Les observateurs tentent de limiter les biais dans la détection et d'estimer précisément les facteurs intervenant sur l'abondance et la détection des espèces.

Mais certaines densités moyennes d'espèces que nous avons obtenues ne sont pas fiables : elles ne peuvent pas permettre des comparaisons entre districts ou entre atlas.

Les perspectives d'amélioration du protocole sont donc :

- Soit un nombre de points d'écoute plus conséquent, après la réalisation d'un test de puissance et si les moyens humains et financiers le permettent,
- Soit une analyse des densités moyennes d'espèces à l'échelle du département et non du district.

Ces 2 améliorations permettraient d'avoir des estimations plus précises. De même, une analyse des données en présence/absence plutôt qu'en abondance renforcerait la précision des estimations, ce qui pourrait permettre une comparaison entre districts mais sans pouvoir obtenir les estimations quantitatives souhaitées. Ces résultats pourront ensuite être comparés avec les prochains atlas.

#### Bibliographie:

COGard (2009) : Bilan technique et financier 2009 pour le Travail préparatoire pour le Gard, dans le cadre de l'atlas national des oiseaux nicheurs. Document COGard pour Conseil Général du Gard, 25 pages dont cartes et annexes.

COGard (1993) : « Les districts » in : Oiseaux nicheurs du Gard, atlas biogéographique 1985–1993. Edité par le COGard, Nîmes, pages 21-50.

#### Remerciements:

Nous remercions le Conseil Général du Gard pour son soutien financier en 2009 et en 2011. Nous souhaitons également remercier Aurélien Besnard pour son aide précieuse pour les analyses statistiques, ainsi que Jean Demolder pour sa participation aux inventaires réalisés sur les Cévennes calcaires ce printemps dernier.

# Études

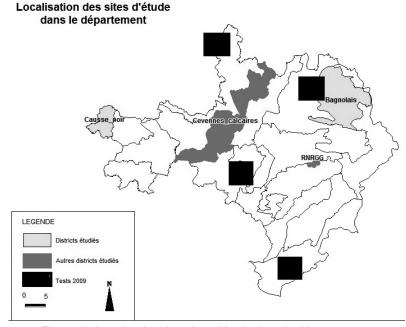


Figure 1: Localisation des sites d'étude dans le département

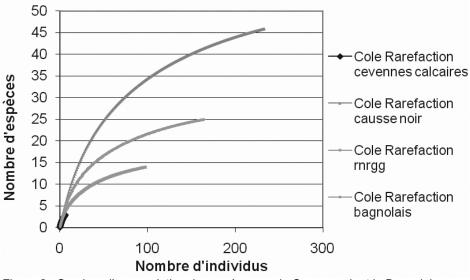


Figure 2 : Courbes d'accumulation des espèces sur le Causse noir et le Bagnolais

Mathilde BRUNEL



# Atlas des oiseaux nicheurs (AONFM) : appel à données !

L'atlas des oiseaux nicheurs avance doucement, mais le retour des données reste maigre et laborieux : depuis la 1ère annonce à la fin de saison/été 2009 (FL n°104, pages 26-27), puis celle de fin 2010 (FL n°107, page 18), j'ai reçu assez peu de choses pour actualiser le 1er bilan d'avancement pour l'année 2009 présenté à la Réunion Technique du 27 février 2010...

L'arrêt des saisies « magiques » de Roger et les petites difficultés de transmission des tableurs informatiques de saisie pour intégration des données dans notre base ornitho expliquent certainement la maigreur de la récolte.

Néanmoins, 2012 est la dernière année (annoncée) de prospection pour cet atlas, alors que très peu de données nous sont parvenues du printemps 2011. Alors, envoyez-nous vite vos données 2011 (voire 2010, si elles dorment encore), avec localisation précise au lieu-dit + indice de nidification renseigné pour TOUTES les espèces observées. Elles rentreront dans la base ornithologique du CO-Gard pour alimenter le bilan par mailles atlas, à la prochaine Réunion Technique (et aussi sur le site et la prochaine FL).

Attention, pour l'année 2012, il vous faudra saisir vos données sur le site faune-lr, ce qui devrait faciliter et accélérer les bilans par maille, par espèce, *etc.* 

N'hésitez pas à me contacter si besoin : daycard.d@wanadoo.fr

Didier DAYCARD

# Plan National d'Actions Loutre en Languedoc-Roussillon

Meridionalis a été missionné par la DREAL Languedoc-Roussillon pour coordonner au niveau régional la mise en œuvre du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015 (document téléchargeable sur le site de la SFEPM, coordinateur du PNA au niveau national). Les actions de ce PNA en Languedoc-Roussillon seront menées en association étroite avec le CEFE-CNRS, la Tour du Valat et la Fédération Aude Claire.

D'autres acteurs locaux (syndicats mixtes, syndicat de rivière, opérateurs Natura 2000, associations...) volontaires seront également impliqués et des liens seront établis avec les opérateurs du PNA des régions voisines. Le COGard, en tant que membre de *Meridionalis*, est le coordinateur des actions pour le Gard.

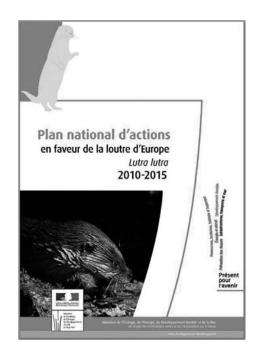
# Études

De nombreuses actions sont prévues autour de trois axes : étude, protection, communication. Le détail de toutes les actions prévues sont présentées dans les fiches dans le PNA et de sa déclinaison régionale en LR.

Une partie du PNA consiste à réaliser un suivi de la recolonisation de la Loutre. Ce suivi se fera par des prospections de terrain standardisées selon le protocole national adapté à la région. Il s'agit de réaliser une recherche des indices de présence (épreintes, restes de repas, empreintes...) dans un maillage de 10x10 km : dans chaque maille, on positionne et on prospecte 4 tronçons de 600 mètres de cours d'eau. Ces inventaires devront être réalisés entre janvier et mars 2012. Les naturalistes intéressés pour participer dans le Gard peuvent contacter rapidement Bérenger REMY (bremy@cogard.org ou 04.66.63.85.74) afin de fixer le plus rapidement possible la répartition des mailles.

Une journée de formation sur la biologie de l'espèce et la reconnaissance des indices est prévue le 4 février, en partenariat avec l'ONEMA et l'ALEPE. Vous pouvez vous manifester si vous êtes intéressés par cette formation.

Bérenger REMY







### Les canardages font rage!

Il y a plus de 15 ans, le COGard avait déjà pointé du doigt le tir illégal dont les rapaces étaient victimes en publiant une affiche de sensibilisation sur cette problématique :



# Protection

Suite à une recrudescence des cas de braconnage cet été, le COGard a décidé de porter plainte pour tous les oiseaux plombés illégalement depuis le début de l'année 2011. Dans le but de toucher le grand public, nous avons choisi de pousser un « coup de gueule » sous forme de communiqué de presse. Il a été diffusé début octobre à plusieurs médias locaux (journaux, radios, télévision). Voici un apercu de ce communiqué :



03 octobre 2011

#### CENTRE ORNITHOLOGIQUE DU GARD



Membre de MERIDIONALIS - Union Naturaliste en Languedoc-Roussillon COGard, Champ de Foire 30 190 Saint-Chaptes Tél./Fax: 04.66.63.85.74 - E-mail: assoc@cogard.org - site: www.cogard.org

### Communiqué de presse

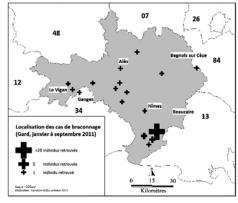
### **DEPOSEZ LES ARMES!**

Le 18 août dernier, un Circaète Jean-le-Blanc est récupéré blessé au bord de la départementale à la sortie du Vigan, puis transmis au Centre de soins de Ganges (Hôpital pour la faune sauvage Garrigues-Cévennes). La radiographie réalisée met en évidence 2 plombs de chasse, l'un dans la cuisse de l'oiseau et l'autre ayant fracturé l'aile. En cours de soins, son rétablissement reste incertain à ce jour.

Ce nouveau cas s'ajoute à une liste déjà longue depuis le début de l'année, et témoigne que le tir illégal d'espèces protégées est malheureusement encore pratiqué. Nous tenons à dénoncer ces actes criminels afin que cesse le braconnage touchant l'avifaune gardoise.

Depuis janvier 2011, au moins 39 oiseaux d'espèces protégées ont été trouvés abattus dans le Gard : 31 trouvés morts, 4 ont dû être euthanasiés et 4 ont reçu des soins. Cette liste est non exhaustive car elle ne concerne que les individus retrouvés :

- Aigle de Bonelli : 1 (tué en limite Gard/Hérault)
- Balbuzard pêcheur : 1
- Buse variable: 4
- Chardonneret élégant : >2 - Circaète Jean-le-Blanc : 1
- Cygne tuberculé : 2
- Epervier d'Europe : 1 - Faucon crécerelle : 1
- -Flamant rose : >20
- Héron bihoreau : 1
- Hibou Grand-Duc: 3
- Tadorne de Belon: 1
- · Tourterelle turque: 1



- Association loi 1901-

Déclarée le 2 septembre 1980 à la Préfecture de Nîmes (parution au J.O. du 26 septembre 1980) Agréée au titre de la protection de la nature et de l'environnement dans le cadre départemental (Arrêté 96-01629)

Agrée d'Intérêt général (depuis 2010)







Nous rappelons que tous ces oiseaux sont des espèces protégées selon l'Arrêté ministériel du 29 octobre 2009; en conséquence de quoi, le tir de tels oiseaux est puni par la loi et passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende (article L 415-3 du Code de l'Environnement). Certaines espèces patrimoniales sont particulièrement rares, notamment l'Aigle de Bonelli (31 couples en France en 2011) qui bénéficie d'un Plan National d'Actions (PNA-AB). La disparition d'un individu est non seulement regrettable pour l'espèce mais anéantit aussi un effort collectif considérable.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, organisme public habilité à exercer un pouvoir de police de l'environnement, a été saisi dans la plupart des cas. Le COGard va porter plainte afin que des enquêtes soient menées systématiquement.

Ces destructions volontaires sont déplorables et portent atteinte au respect même de la vie, valeur qui semble avoir été oubliée par certains. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons faire part de notre mécontentement, en espérant éveiller la curiosité de chacun sur la faune et la flore qui nous entoure.

> Pour le COGard, le Président Mike PARAMOR

Contact presse: Bérenger REMY, bremy@cogard.org, 04 66 63 85 74 Crédit photo: Geoffrey MONCHAUX (COGard); Hôpital pour la faune sauvage Garrigues-Cévennes, Ganges

Les illustrations ne sont pas libres de droit ; elles doivent être utilisées uniquement pour ce communiqué de presse, et ne peuvent pas être conservées et employées à d'autres fins. Le COGard décline toute responsabilité en cas de déformation, détournement ou mauvaise utilisation des propos contenus dans ce document.

Déclarée le 2 septembre 1980 à la Préfecture de Nîmes (parution au J.O. du 26 septembre 1980). Agréée au titre de la protection de la nature et de l'environnement dans le cadre départemental (Arrèté 96-01629)

Agrée d'Intérêt général (depuis 2010)

Ce document a aussi été transmis à plusieurs organismes concernés de près ou de loin par le sujet (Associations de Protection de la Nature, Fédération Départementale des chasseurs, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage...).

# Protection

Le bilan de cette action communication est plutôt positif, avec plusieurs articles parus dans les journaux (Midi Libre, Gazette de Nîmes, journal de St-Chaptes) et une interview à Radio Ecclesia. Espérons que petit à petit, les mentalités évoluent et que le braconnage finisse lui-même par avoir du plomb dans l'aile!

# Vie des associations

Déposez les armes!

Jean-le-Blanc est récupéré blessé √au bord de la départementale à la sortie du Vigan, puis transmis au Centre de soins de Ganges (Hôpital pour la faune sauvage Garrigues-Cévennes). La radiographie réalisée met en évidence 2 plombs de chasse, l'un dans la cuisse de l'oiseau et l'autre avant fracturé l'aile. En cours de soins, son rétablissement reste incertain à ce jour. Ce nouveau cas s'ajoute à une liste déjà longue depuis le début de l'année, et témoigne que le tir illégal d'espèces protégées est malheureusement encore pratiqué Nous tenons à dénoncer ces actes criminels afin que cesse le braconnage touchant l'avifaune gardoise. Depuis janvier 2011, au moins 39 oiseaux d'espèces protégées ont été trouvés abattus dans le Gard : 31 trouvés morts, 4 ont dû être euthanasiés et 4 ont recu des soins. Cette liste est non exhaustive car elle ne concerne que les individus retrouvés.

#### Animaux protégés!

Bien Vivre à Saint-Chaptes - page 16

Nous rappelons que tous ces oiseaux sont des espèces protégées selon l'Arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : en consé-

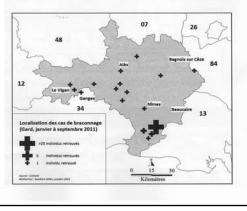


quence de quoi, le tir de tels oiseaux est puni par la loi et passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende (article L 415-3 du Code de l'Environnement). Certaines espèces patrimoniales sont particulièrement rares, notamment l'Aigle de Bonelli (31 couples en France en 2011) qui bénéficie d'un Plan National d'Actions (PNA-AB). La disparition d'un individu est non seulement regrettable pour l'espèce mais anéantit aussi un effort collectif considérable.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, organisme public habilité à exercer un pouvoir de police de l'environnement, a été saisi dans la plupart des cas. Le COGard va porter plainte afin que des enquêtes soient menées systématiquement. Ces destructions volontaires sont déplo-

rables et portent atteinte au respect même de la vie, valeur qui semble avoir été oubliée par certains. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons faire part de notre mécontentement, en espérant éveiller la curiosité de chacun sur la faune et la flore qui nous entoure.

Mike Paramor, président du COGard





20

Gard: carnage d'oiseaux protégés

u moins quarante cas de puisque ce tableau de chasse braconnage sur des l oiseaux protégés depuis le début de l'année dans le Gard: c'est le triste constat du Centre ornithologique du Gard (COGard) qui recense pour la première fois ce type "d'accidents de chasse". "Mais la plupart du temps, on sait que ce n'est pas accidentel, il peut y avoir des problèmes lors de tirs d'effarouchement, mais quand plus de vingt flamants roses sont tués en une seule saison-au printemps dernier-, on sait que ce n'est pas ça", précise-t-on au COGard.

#### Flamants roses

Pourquoi tuer des flamants? Peut-être parce qu'ils abîment les rizières, avancent les ornithologues, tout en reconnaissant ne pas avoir trop de détails sur cet épisode. Et peu importe la raison d'ailleurs,

gardois 2011 ne contient que des oiseaux intouchables : un aigle de Bonelli, un balbuzard pêcheur, 4 buses variables, 2 chardonnerets élégants, un circaète Jean-le-Blanc, 2 cygnes tuberculés, un épervier d'Europe, un faucon crécerelle, plus de 20 flamants roses, un héron bihoreau, 3 hiboux grands-ducs, une tadorne de belon, une tourterelle turque. Au titre d'espèces protégées, leur tirer dessus est passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende, rappelle le COGard, qui annonce qu'il va porter plainte systématiquement. Tout en s'appuyant sur ce recensement pour identifier les "zones à problèmes" comme la Camargue gardoise, la région du Vigan et de ISABELLE BORTOLIN

i.bortolin@gazettedenimes.fr

Midi Libre midilibre.fr JEUDI 13 OCTOBRE 2011

# Le centre ornithologique dénonce le braconnage

Environnement | Dans le Gard, le nombre d'oiseaux d'espèces protégées retrouvés abattus est en constante augmentation.

ont véritablement du plomb dans l'aile. Depuis janvier 2011, au moins 39 d'entre eux ont été retrouvés abattus dans le Gard. Le demier en date, un circaète Jean-le-Blanc, a été récupéré blessé au bord de la départementale à la sortie du Vigan. La radiographie met en évidence deux plombs de chasse, l'un dans la cuisse et l'autre ayant fracturé l'aile. Ce nouveau cas inquiète les employés du centre ornithologique et démontre que le tir illégal d'espèces protégées est encore pratiqué. Dif-ficile de prendre en flagrant délit les res-ponsables qui réalisent leurs méfaits à l'abri des regards indiscrets. Les zones les plus sensibles se trouvent en Camargue et dans les Cévennes, des lieux immenses et parfois inaccessibles aux non

#### Une loi de 1976 protège ces espèces

« Ca fait longtemps que nous récupérons des oiseaux sans savoir de quoi ils sont morts. Dorénavant, de façon systématique, on effectue une radio. On veut faire prendre conscience de la probléma-



■ Béranger Rémy, technicien ornithologue, veut alerter opinion et élus sur ce pr

comportements dangereux de facon à ce qu'ils relaient l'information et prennent les dispositions nécessaires. Récemment encore, un aigle de Bonelli est mort. Dans le Gard, on ne recense que cinq couples, à l'échelle nationale trente seulement. « C'est une espèce menacée qui se trouve au bout de la chaîne ali-

### Dépôt de plainte

L'association de protection des destruction d'espèces protégées. Une plainte qui visera tous les cas recensés. L'objectif étant d'avoir

### Protection



Si lors d'une balade vous tombez sur une espèce protégée prise dans un piège (classiquement un Choucas dans une cage à Pies...), la meilleure chose à faire est de prévenir l'ONCFS (service départemental basé à la Calmette). Pour cela un numéro à retenir : 04 66 21 15 33.

Sandrine KELLER

### Enquête Hirondelle de fenêtre à La Grand Combe en 2011

Ma femme et moi, avons entrepris cette enquête les 22 et 24 juillet. Mais préalablement, pour avoir une vue d'ensemble sur le positionnement géographique des nids d'hirondelles, j'ai entrepris de parcourir à moto (allure réduite) toutes les rues de l'agglomération. Ensuite accompagné de Lili, ma femme, nous avons parcouru à pied les 12 rues dans lesquelles il y avait des nids.

Nous avons remarqué que les hirondelles avaient choisi les rues larges où les vols étaient plus aisés, entre autre l'accès aux nids.

Nous avons totalisé: 14 nids encore occupés, 56 nids entiers, 48 nids cassés, 12 traces de nids. Soit au total: 130 nids.

Or toutes les façades ravalées n'avaient aucun nid, probablement détruits lors des travaux. Il nous est donc venu à l'esprit d'en informer, Monsieur Patrick MA-LAVIEILLE le maire de la commune et lui rappeler la législation en la matière.

Page suivante, copie de notre lettre et de sa réponse.

Nous espérons que ses bonnes dispositions seront effectives et se traduiront dans la pratique par une meilleure protection de l'Hirondelle de fenêtre... Nous y veillerons attentivement.

Jean DEMOLDER



Jean DEMOLDER Le Castanet 30110 – Branoux les Taillades

04 66 60 85 62

Le Castanet le 3 septembre 2011.

A Monsieur Patrick MALAVIEILLE, Maire de La Grand'Combe

Monsieur le Maire,

Dans le cadre d'une étude sur l'évolution des populations d'hirondelles de fenêtre, nous avons réalisé sur La Grand'Combe un relevé des nids de cette espèce sur les façades des immeubles de la ville. Nous vous invitons à trouver en annexe, le résultat de cette enquête.

Au niveau national, il est navrant de constater une diminution sensible des populations, due en partie à la rénovation des façades qui détruit les nids s'y trouvant. Faut-il rappeler la législation existante qui interdit toute destruction de nids de cette espèce!

Pour pallier ce procédé tant illégal que destructeur, il existe deux solutions : Restaurer en conservant les nids en place sous les génoises ou enlever les vieux nids et y mettre à la place des nids artificiels disponibles auprès de la LPO (Ligue de la Protection des Oiseaux) dont vous trouverez un prospectus joint.

Nous vous proposons donc de diffuser l'information aux habitants de votre commune qui désirent restaurer leur façade et qui vous introduisent les demandes d'autorisation en leur rappelant la législation sur la protection de cette espèce.

Nous vous remercions à l'avance de votre bonne collaboration en ce domaine , restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour le COGARD

Jean Demolder

Cogard: Centre Ornithologique du Gard – Avenue du Champ de foire – 30190 - Saint Chaptes Annexes: Tableau des comptages – prospectus LPO

# **Protection**

### Actions favorables à la biodiversité

Chaque année le COGard reçoit des appels à l'aide concernant des problèmes quand à la présence d'espèces d'oiseaux ou de chauve-souris en zone urbaine, dans des bâtiments communaux ou des habitations privées. Aidé par un financement du Conseil Général du Gard, le COGard s'attèle depuis 2009 à donner un coup de main et trouver des solutions à ces problèmes. C'est ainsi qu'au printemps dernier, sous l'égide de Sandrine Keller, le COGard a agi pour les cas suivants :

- Problème de fréquentation par des Pigeons bisets/domestiques du château d'eau de Marguerittes dans lequel niche le Faucon crécerelle : l'accès a été totalement grillagé, tout en laissant un passage vers un nichoir pour le couple de Crécerelle qui fréquente les lieux.
- Problème de fréquentation par un couple d'Effraie des clochers d'un bâtiment accueillant des expositions : fermeture des accès au bâtiment et installation de panneaux formant un nichoir pour le couple d'Effraie.
- Problème de fréquentation de comble de la médiathèque de Saint-Gilles par des chauves-souris : installation de bâches plastiques dans les combles pour protéger les planchers du guano, et obstruction de certaines galeries d'accès après validation par le Groupe Chiroptères de Languedoc-Roussillon.

Pour chacune de ces actions, une fiche action type a pu être établie et pourra être distribuée pour servir dans de prochains cas analogues. En 2012, d'autres fiches actions seront réalisées pour solutionner d'autres cas.

Cyrille SABRAN









### FICHE-ACTION

### Nichoir à Faucon crécerelle



#### Faucon crécerelle (Falco tinnunculus):

Statut de protection : espèce protégée (Arrêté Ministériel du 29 octobre 2009) Statut de conservation : espèce à surveiller en

France
Taille: 32 à 39 cm
Envergure: 65 à 80 cm

Poids: Femelle 220 à 300 g, mâle 190 à 240 g



Répartition du Faucon crécerelle nicheur en France (source : Atlas des rapaces diurnes nicheurs de France)

Le Faucon crécerelle est un petit rapace diurne fréquentant les milieux ouverts (cultures, landes, prairies...). Il se nourrit essentiellement de petits rongeurs (campagnols), de lézards et d'insectes, qu'il repère à l'affût du haut d'un perchoir ou lors d'un vol stationnaire caractéristique, appelé « vol du Saint-Esprit ».

Les principales menaces pesant sur l'espèce sont : d'une part l'intensification de l'agriculture, d'autre part l'usage de pesticides, entraînant tous deux la disparition des territoires de chasse, des ressources alimentaires, voire l'empoisonnement.

Le Faucon crécerelle ne construit pas de nid, la ponte (3 à 6 œufs) a lieu dans une cavité de roche, d'un arbre, d'un bâtiment ou dans un vieux nid de Corvidé.



Femelle de Faucon crécerelle adulte



Femelle de Faucon crécerelle en vol



Edité par le COGard, novembre 2011 Illustrations: M. Jay, S. Keller, C. Sabran, J-P. Trouillas



# Édition

### «Gard sauvage»

#### Distribution et animations autour du livre

- Le 31 juillet tenue d'un stand associatif avec présentation et vente du livre à Bariac.
- Le 28 août participation à la journée "Le Grand Lussan se livre "avec présentation et vente du livre à Lussan et dédicace des auteurs,
- Le 26 novembre une séance de dédicace chez Cultura à Nîmes en présence des 2 auteurs.

Pour connaître les différents points de vente du livre, voir sur le site du COGard. Un premier passage chez les dépositaires nous a permis de constater que plusieurs dizaines de livres se sont vendus depuis ce printemps, période de sa parution.

Qu'il nous soit permis de remercier ici nos 7 adhérents bénévoles qui ont pris en charge le réapprovisionnement des différents points de vente.

Merci donc à Estel, Nicole, Gérard, Jean-Michel, Jean-Pierre, Mike, et Philippe.

### «Gard sauvage» chantier de création d'une exposition pédagogique

En prolongement du livre "Gard sauvage" le COGard travaille à mettre sur pied une exposition pédagogique qui s'adressera aussi bien à un public adulte qu'aux enfants des écoles.

Elle présentera les 4 grands milieux du département : Camargue – Cévennes – Garrigues et Gorges – Plaine et sera composée de 10 grands panneaux 80 x 200 cm, articulée comme suit :

- 2 panneaux par grands milieux,
- 1 panneau de présentation du COGard,
- 1 panneau de présentation de l'exposition.

Elle sera le support pour des animations thématiques. En complément des livrets enseignants et élèves seront élaborés en 2012 ainsi qu'un questionnaire d'évaluation pour les animations scolaires.

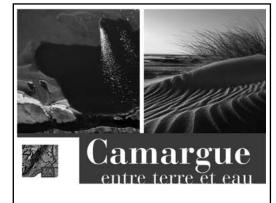
Le Conseil Général du Gard et la Fondation Nature et Découvertes subventionnent ce projet.

Et c'est Elisabeth & Gilles (administrateur spécialiste de l'édition) qui construisent l'expo en binôme, et Access.com qui le mettra en page et l'imprimera (ils avaient fait la mise en page du livre, imprimé à Nîmes).

Elisabeth VÉDÈRE



# Édition





#### Le plat pays, mais pas celui que l'on croît!

Le plat pays, mais pas celui que l'on croît !

Célèbre par se étangs et pas ses terrains salés parcourus par des manades de taureaux noirs et de chevaux blancs, cette vaste plaine balayé par les vents qui aucun relefi n'artèe, est soumis au climat méditerranéen, chaud et se tempéré par les embruns maring, ent le Rhône et les boissements de plain piègnom en arrière des clune, la foét est pratiquement inexistante. Cest ic le domaine des landes (sansouires et enganes), c'est la, le domaine de la rosseliter quand la teneur en sel suffisamment faible ou encore celui de la Joncasse des étangs sumitaires, milieu de vie privilégié de l'Avocette élégante. Il porte bien son nom ce petit échassier remarquablement bien adapté à ces eaux salése. De longues pattes lui permettent de prospecter le cœur des lagunes peu profondes et son bec, long, fin et retroussé vers le haut lui permet de paratiquer un monde péche original : sabrer de droite à gauche la surface de l'eau à la recherche d'insectes!

Mais il n'est pas le seul ...

#### Une richesse spécifique exceptionnelle

Une richesse specifique exceptionnelle
Avec plus de 5 700 espèces recensées à ce jour, le delta du Rhône confirme
l'exceptionnelle biodiversité de son territoire. Si quélques domaines
privés ou groupes (lichens, invertêbrés) mériteraient d'être mieux connus,
certains groupes sont très bien représentés en France. Ainsi 0,3% du
territoire national héberge plus de la moitié des libellules et plus des rois-iquarts des oiseaux recretés dans notre puis des la moitié des libellules et plus des Plus de 398 espèces d'oiseaux orietés d'emptabilisées en Camargue dont 38 recensés régulèrement. Certaines espèces comme le Flamant rois, la Claréole à collier, le Gorland railleur ne nicheru qu'el. La Petite Camargue, l'est du Petit Roibon en détoge pas à la règle et avec ses l'38
espèces nicheuses, elle est le district le plus riche du département du Gard.







# **Brèves**

### **Dernières acquisitions** de la bibliothèque du COGard



Ce guide est disponible à l'achat auprès d'Élisabeth, pour la modique somme de 6 euros.







### **Brèves**

# Hivernage du Bruant des roseaux dans les terres



Lors de l'hiver 2010-2011, deux dortoirs importants de Bruants des roseaux ont été trouvés à l'intérieur des terres à Beaucaire et Junas (respectivement 1 100 et 1 400 bruants!). Et cet hiver le dortoir de Junas a atteint près de 2 600 bruants! N'importe quelle pièce d'eau avec un peu de roseaux, même de petite taille attire les bruants, particulièrement s'il y a beaucoup de champs où se nourrir mais peu de zones humides. Mais les bruants s'adaptent à tout type de milieux, on les retrouve aussi bien en zone humide (étang, bassin de décantation, fossé) qu'en milieu sec (friche) tant qu'ils trouvent de quoi s'alimenter.

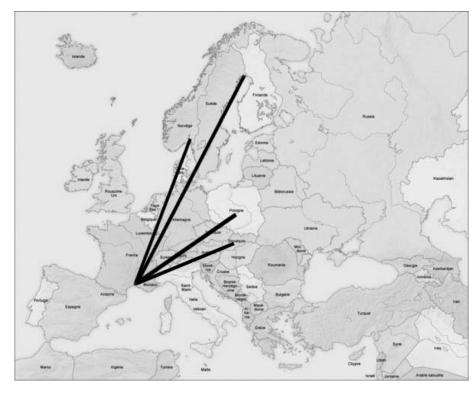
Il serait intéressant d'essayer de recenser les dortoirs présents dans notre département, en dehors du littoral (où les dortoirs sont plus diffus). Pour savoir s'il y a un dortoir, il suffit de se rendre sur le plan d'eau (ou une friche où l'espèce a été contactée en journée) une demi-heure avant le coucher du soleil (heure à laquelle les arrivées sont les plus importantes) et voir s'il y a des bruants qui arrivent. Même lorsque l'on a pas l'habitude des Bruants des roseaux, il est assez facile de les identifier. Ils arrivent en hauteur et se laissent tomber à la verticale dans la végétation, en poussant un cri typique.

En cas de présence d'un dortoir il faut retourner sur le site au moins une heure avant pour compter plus précisément l'effectif du dortoir et avoir une idée du nombre total de bruants y dormant.

# **Brèves**

Si des personnes observent des dortoirs, merci de m'en faire part.

Le baguage des bruants a permis d'en apprendre un peu plus sur l'origine des oiseaux et leur fidélité au site d'hivernage. En effet lors de l'hiver 2010-11 et cet hiver, de nombreux bruants ont été capturés par un bagueur qualifié à Junas et dans une moindre mesure à Beaucaire. Parmi les bruants capturés, 5 étaient déjà porteurs de bagues : arrivés aussi bien du nord de l'Europe (Suède, Norvège) que de l'Est de l'Europe (Slovaquie, Pologne), cf carte ci-dessous/contre. Un oiseau a été capturé lors de la migration post-nuptiale (mi-octobre) en Isère avant de venir hiverner chez nous.



Cet hiver, des oiseaux bagués l'hiver dernier ont été re-capturés, montrant une fidélité au site d'hivernage. Pour exemple, le 16 novembre 2011 à Junas, sur 215 bruants capturés 9 avaient déjà été capturés l'hiver précédent sur ce site d'hivernage! Au total 47 bruants ont été recontrôlés sur le site, ce qui montre bien la fidélité au site.

Le baguage a aussi confirmé l'affirmation que les mâles repartent plus tôt sur les sites de reproductions que les femelles. En effet, alors que le sex-ratio est



# **Brèves**

équilibré durant tout l'hiver (50,5 % de mâles capturés en moyenne), lors de la dernière session de capture de l'hiver 2010-11 (début mars), le pourcentage de mâles capturés est descendu à 19%!



photo: Geoffrey MONCHAUX

Geoffrey MONCHAUX

### Les obs'

# Sélection des observations du 16 Déc 2010 au 15 Juin 2011 (J.M. CORBIER)

La sélection suivante a été établie à partir de **28 800** données (essentiellement récupérées dans la base en ligne faune-PACA). Mention spéciale à J-P Trouillas et G. Monchaux pour leur contribution!

Toutes les espèces ont été citées.

Les critères de choix (subjectifs et discutables) nous ont amenés à donner un nombre assez conséquent d'informations, même pour des espèces très communes. Quelques apparitions d'oiseaux plutôt rares : Oie cendrée, Oie des moissons, Pygargue à queue blanche, Buse pattue, Élanion blanc, Marouette ponctuée, Tournepierre à collier, Venturon montagnard, Bruant des neiges, Goéland d'Audouin...

Effectifs en augmentation : Puffin des Baléares, Ibis falcinelle, Glaréole à collier, Goéland cendré, Alouette calandre...

Je rappelle à nos lecteurs, qui n'ont pas fait le choix délibéré de garder leurs observations, que nous attendons leurs envois avec autant d'impatience!!

#### Légende:

Surligné en gris = oiseau rare

#### Liste des fournisseurs de données :

Olivier Ariey-Jouglard (OAJ); M Avon (MAv); Gilles Balança (GBa); Nicolas Bazin (NBa); Gérard Berthollon (GBè) ; Philippe Bessède (PBe) ; Daniel Bizet (DBi) ; Gilles Blanc (GBI) ; Yoann Blanchon (YBI); André Blasco (ABI); Timothée Bonnet (TBo); François et Émeline Bouzendorf (FEB); François Bultel (FBu); Jérémy Calvo (JCa); Geof Carefoot (GCa); Vincent Carrère (VCa); Victor Cazalis (VCa); M Chaptal (MCh)Serge Charra (SCh); Rodrigue Chesnais (RCh); Alex Clamens (ACI); Marc et Valérie Corail (MVC); Jean-Michel Corbier (JMC) ;Denise Courtin (DCo)Pierre-André Crochet (PAC) ;Pierre Crouzier (PCr): Pierre Defos du Rau (PDR); Nicolas Delelis (NDe); Jean Demolder (JDe); Jean-Marin Desprez (JMD); Pierrick Devoucoux (PDe); Jean-Baptiste Dri (JBD); Florine Escot (FEs); Alain Fougeroux (AFo); Pierre Foulquier (PFo); Didier Freychet (DFr); Stéphane Gardien (SGa); Edith et Jean Garnault (EJG); Maurice et Annie Gaspérini (MAG) ¿Jean-Paul Gervois (JPG);Clément Giacomo (CGi) : Pierre Giffon (PGi) ; Aurore Gonod (AGo) ;Maxime Goyou-Beauchamps (MGB) ;François Guélin (FGu) ;Sylvain Henriquet (SHe); Éloïse Huan (EHu) ;François Jourdain (FJo) ;Kilian Junker (KJu) ;Sandrine Keller (SKe) ;Jean-Luc Kleis (JLK);Frédéric Labouyrie (FLa) ;David Lacaze (DLa) ; Jacques Laesser (JLa); Sabine Laurencin (SLa); Alban Laurent (ALa); Olivier Leblanc (OLe); Agnès Lèborne (ALe); François Lègendre (FLe); Vincent Lemoine (VLe); Virginie Lopez (VLo) ;Lionel Luzy (LLu) ; Agnès et Philippe Mansart (APM) ;Yves Massin (YMa) ;Adrien Mauss (AMa) ; Patrice Meissonnier (PMe) ;Jean-Denis Méric (JDM) ; Geoffrey Monchaux (GMo) ;Lucas Mugnier (LMu) ;Benoit Nabholz (BNa); Georges Olioso (GOI) ;Hervé Oubrier (HOu) ; Pierre Pastor (PPa) ;Marc Pastouret (MPa) ;Richard Patmore (RPa); Robert Pélissier (RPe); Thomas Perrier (TPe); Pierre-Jean Perrin (PJP); Claire Philipon(CPh); Yann Ponthieux (YPo); Hubert Pottiau (HPo); Bérenger Rémy (BRe); André Renoux (ARe) ;Bernard Ricau (BRi) ;Sue Rossington (SRo) ;David Roux (DRo ); Cyrille Sabran (CSa) ;Michel Salles (MSa) ;Pascale Schnetzer (PSc) ;Chantal Seguin (CSe) ; Monique et Rémi Taïb-Fonters (MRTF) ; Charles Tessier (CTe) ; Yves





Thomazeau (YTh); Gérard Torreilles (GTo); Jean-Pierre Trouillas (JPT); Charlotte Tupin/Jean-Alphonse (CTJA); Élisabeth Vedère (EVe); Roger Vedère (RVe); Emmanuel et Bruno Veillet (EBV); Marc Vidal (MVi); Nicolas Vissyrias (NVi); Benjamin Vollot (BVo); Malcolm White (MWh).

**Plongeon arctique** ( 8 obs ; 8 ois ) : 1 le 27/12 (GCa) à La Marette (Aigues-Mortes ) ; 1 le 6/01 à Aigues-Mortes (BVo)

**Grèbe à cou noir** (13 obs; 76 ois): 31 le 16/01 (EVe) au Ponant (Grau-du-Roi); 7 le même jour (CTJA) à Mondragon (Grau-du-Roi),

**Grèbe castagneux** (183 obs ; 382 ois ) : 6 le 16/01 (EVe) à La Marette Nord (Grau-du-Roi ) ; 5 le 9/02 (BNa) au Cailar; 7 le 12/02 (JPT) au Mahistre ; 8 le 12/02 (PBe) sur le Gardon à Sauzet ; 13 le 13/02 (GBI) à Comps ; 3 le 17/04 (PFo) à Vauvert ; 4 le 30/04 (PDe) au Charnier (Vauvert),

**Grège huppé** (123 obs ; 539 ois ) : 20 le 16/01 (EVe) à La Marette Nord (Aigues-Mortes ) et 110 le même jour au Ponant (Grau-du-Roi) ; 7 le 25/02 (JPT) au Mahistre (Saint-Laurent d'Aigouze ) ; 2 le 10/03 (ACI) au Scamandre ; 9 le 20/03 (JPT) au Mas d'Anglas (Le Cailar ),

**Puffin cendré** ( 8 obs ; 20 ois ) : 5 le 9/04 (OAJ) au large de l'Espiguette (Graudu-Roi ),

Puffin des Baléares (5 obs; 7 ois): 1 le 9/04 (APM) au large du Grau-du-Roi, Puffin yelkouan (16 obs; 376 ois): 20 le 16/01 (APM) et 30 le 9/04 (RPa), Fou de Bassan (36 obs; 342 ois): au large de la plage du Grau-du-Roi 3 le 16/01 (APM); 8 le 5/02 (JPT) et (4 le 9/04 (APM),

Grand Cormoran (521 obs; 5911 ois): 120 le 16/12 (GMo) au Cailar; 40 le 29/12 (MAG) au Scamandre; 145 le 14/01 (PBe) au barrage de la Rouvière; 290 le 14/01 (CSa) à la Barthelasse Sud (Beaucaire); 103 le 16/01 (EVe) au Médard; 300 le 28/01 (GMo) à Saint-Laurent d'Aigouze,

**Butor étoilé** ( 40 obs ;52 ois ) : 1 le 2/02 (BVo) à St-Gilles ;1 le 3/04 (PFo) au Pont des Tourradons ; 2 le 9/04 (PCr) au Scamandre ;5 le 25/04 (YMa) au Charnier Est ; 1 le 5/05 (TBo) au Pont de Sylvéréal

**Blongios nain** (48 obs; 91 ois): 1 le 5/05 (BRe) à St Chaptes; 4 le 28/05 et 5 le 4/06 (JPT) au Canal des Capettes; 1 le 1/06 (JPT) au Scamandre; 1 le11/06 (APM) au Mas des Iscles,

Bihoreau gris (93 obs;244 ois): 3 le 4/02 (BVo) à Vauvert;45 le 2/04 (JPT) au Scamandre; 8 le 3/04 (BVo) à St Gilles; 8 le 3/04 (SCh) à Vergèze;1 le 16/04 (CSa) à Beaucaire; 8 le 19/04 (JCa) au Pont des Tourradons; 4 le 22/05 (JPT) à St Laurent d'Aigouze; 4 le 3/06 (JPT) au Scamandre,

Héron garde-bœufs ( 416 obs ; 5341 ois ) : 34 le 24/12 (JPT) au Cailar ;41 le 27/02 (JPT) à Beauvoisin; 43 le 28/02 (JPT) à Vergèze ;206 le 10/03 (SCh) à Vestric-et-Candiac ; 150 le 25/03 (JPT) à Vestric-et-Candiac;38 le 26/03 (APM) au Mas des Iscles ;200 le 10/06 (CSa) à Bezouce,

# Les obs'

**Crabier chevelu** (86 obs; 144 ois): 1 le 9/04 (PCr) et 3 le 20/04 (SLa) au Pont des Tourradons; 1 le 10/04 (NBa) à st Gilles; 1 le 18/04 (MWh) au Mas d'Anglas; 3 le 27/04 (PFo) au Charnier Nord; 4 le 5/05 (CGi) au Scamandre; 4 le 15/06 (BVo) à la Tour Carbonnière (St Laurent d'Aigouze),

Aigrette garzette ( 1009 obs ; 8492 ois ) : 48 le 22/12 (JPT) au Cailar ; 98 le 10/01 (JPT) au Cailar ; 2 le 14/01(DBi) à St Chaptes ; 60 le 11/03 (GMo) au Mas d'Anglas ; 10 le 2/04 (MGB et SHe ) au Pont des Tourradons ; 26 le 15/06 (BVo) à St Laurent d'Aigouze,

**Grande Aigrette** (813 obs; 3386 ois): 72 le 17/12 (JPT) au Cailar; 15 le 10/01 (AMa) au Cailar; 6 le 14/01 (PBe) au barrage de la Rouvière; 10 le 14/01 (DBi) à Sauzet; 60 le 23/01 (MAG) à St Laurent d'Aigouze; 6 le 13/02 (GBI) à Comps; 21 le 26/02 (SCh) au Mas d'Anglas,

**Héron cendré** ( 1020 obs ; 2461 ois ) : 27 le 22/01 (BVo) , 14 le 1/03 (MVi); 4 le 26/12 (MPa) à St Gilles; 3 le 27/12 (DBi) à Alès; 4 le 11/03 8 le 16/03 (SCh) au Mas d'Anglas; 31 le 17/03 (GBI) à Codolet ; 31 le 17/03 (DBi) à Moussac; 31 le 17/03 (GBI) à Pont St Esprit,

**Héron pourpré** (116 obs; 229 ois): 1 le 29/03 (MPa) à St Gilles; 3 le 2/04 (GMo) au Mas d'Anglas; 4 le 4/05 (TBo) à la Tour Carbonnière; 5 le 26/05 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; 5 le 3/06 (JPT) au Scamandre; 4 le 9/06 (APM) au Canal des Capettes; 1 le 15/06 (SCh) à Vergèze,

Cigogne blanche ( 484 obs ; 4256 ois ) : 42 le 17/12 (GMo) à Bellegarde; au Cailar 32 le 18/01 (YPo) , 46 le 4/02 (JPT) , 30 le 15/02 (MAv) à Bagnols-sur-Cèze ; 4 le 5/02 (DCo) à Fons ; à Vauvert 125 le 21/02 (SCh) et 200 le 24/02 (GMo) ;148 le 28/02 (JDM) à Nîmes; 64 le 24/02 (GMo) à Remoulins; 23 le 8/03 (GBe) au Mas d'Anglas ;29 le 5/04 (MWh) à Vauvert,

Cigogne noire (12 obs; 14 ois):1 à Ste Anastasie le 19/03 (JDM et SKe); à Vauvert 1 le 5/03 (GOI) et 2 le 19/03 (GMo et HPo),

**Ibis falcinelle** ( 380 obs ; 12101 ois ) :42 le 18/12 (JPT) au Scamandre; 80 le 22/12 (JPT) à Vauvert; 105 le 28/01 (JPT) au Cailar ; 51 le 13/02 (GMo) à St Gilles; 7 le 10/03 (YPo) à Beauvoisin; 20 le 14/03 (FEs) à St Laurent d'Aigouze; à Aimargues 300 le 18/03 (JPT),

**Spatule blanche** ( 34 obs ; 88 ois ) :10 le 23/01 (MAG) à Vauvert; 3 le 22/04 (Jla) au Scamandre; 6 le 26/04 (EBV) à St Gilles; 4 le 10/05 (PDe) au Charnier; 3 le 8/06 (JPT) au Pont des Tourradons,

**Flamant rose** ( 254 obs ; 14373 ois ) : 482 le 3/01 (BVo) à Vauvert; 218 le 16/01 (EVe) au Médard; 178 le 13/02 (EVe) à la Marette Nord ; 80 le 7/05 (CGi) au Grau-du-Roi; au Mas d'Anglas 100 le 22/03 (GMo) et 170 le 27/03 (SCh); 370 le 12/06 (APM) au Charnier,

**Cygne tuberculé** (526 obs; 4516 ois): 5 le 16/01 (CTJA) à St Laurent d'Aigouze; au Mas d'Anglas 29 le 17/01 (MWh); 15 le 28/01 (GMo) à la Musette; 19 le 12/02 (JPT) au Mahistre; 18 le 18/03 (GMo) à Serpentan; 132 le 4/06 (JPT) à l'étang du Crey; 5 le 12/06 (APM) à Vauvert,

Oie des moissons (1 obs; 8 ois): 8 le 29/12 (MAG) à St Gilles.







Oie cendrée ( 1 obs ; 2 ois ) : 2 le 18/03 (OAJ) au Cailar,

**Tadorne de Belon** ( 414 obs ; 10504 ois ) : 118 le 16/12 (GMo) à Aigues-Mortes; 127 le 19/12 (AFo) au Mas d'Anglas;150 le 23/01 (JPT) à Serpentan; 250 le 6/02 (YBI) au Mas d'Anglas; 37 le 8/02 (CSa) à la Musette; 90 le 6/03 (GMo) au Cailar; 17 le 8/03 (JPT) à la Musette,

Canard colvert (622 obs; 6157 ois): 400 le 2/01 (JPT) à St Gilles; 3 le 16/01 (OLe) à Méjannes-le-Clap; 10 le 9/02 (PBe) à Boucoiran; 2 le 15/03 (DBi) à Générac; 40 le 18/03 (OAJ) à St Gilles; 24 le 20/03 (GBI) à Pujaut; 191 le 23/03 (GMo) à Bellegarde; 1 le 26/03 (SKe) à Ste Anastasie,

Canard chipeau (79 obs; 597 ois): 13 le 4/02 (JPT) au Scamandre; 49 le 12/02 (JPT) au Mahistre; 21 le 6/03 (GMo) à St Gilles; au Mas d'Anglas 19 le 15/03 et 22 le 22/03 (GMo); 4 le 19/03 (JPT) à la Marette; 4 le 2/04 (MGB) au Pont des Tourradons; 2 le 4/04 (MWh) au Charnier.

**Canard pilet** ( 56 obs ; 313 ois ) : au Mas d'Anglas 5 le 13/02 et 17 le 4/03 (JPT), 11 le 15/03 (GMo); 5 le 19/02 (YPo) au Cailar; 4 le 25/02 (JPT) au Mahistre; 2 le 22/03 (GMo) à Bernis,

Canard souchet ( 74 obs; 678 ois ): 28 le 19/12 (AFo) au Mas d'Anglas; 38 le 19/12 (JPT) au Cailar; au Scamandre 6 le 12/02 (SRo) et 50 le 12/03 (JPT); au Pont des Tourradons 13 le 5/03 (CTe) et 30 le 2/04 (GMo); 36 le 15/03 (GMo) au Mas d'Anglas.

**Sarcelle d'hiver** ( 100 obs ; 7776 ois ) : au Scamandre 150 le 17/12 et 300 le 15/01 (JPT); 300 le 3/01 (JPT) à Vauvert; 100 le 26/01 (GMo) à St Laurent d'Aigouze; à St Gilles 50 le 13/02 et 100 le 25/02 (GMo); 200 le 8/03 (JPT) au Scamandre,

# Les obs'

**Sarcelle d'été** ( 43 obs ; 251 ois ) : 3 le 7/03 (CTe) au Pont des Tourradons; à St Gilles 6 le 22/03 et 20 le 2/04 (GMo); 14 le 3/04 (JPT) au Mas d'Anglas; 2 le 2/05 (FEB) au Charnier,

**Fuligule milouin** (11 obs; 342 ois): 50 le 28/01 (GMo) à la Musette; 1 le 12/02 (PBe) à Cruviers-Lascours; 100 le 12/02 (SRo) au Scamandre; 8 le 11/04 (PCr) au Canal des Capettes,

**Nette rousse** (141 obs; 1081 ois): au Scamandre 122 le 28/01 (JPT) et 150 le 12/02 (SRo); 4 le 19/03 (GMo) à Aimargues; 3 le 9/04 (VLe) au large du Graudu-Roi; 30 le 17/04 (PFo) au Canal des Capettes; 4 le 24/04 (GMo) à Beauvoisin; 16 le 4/06 (JPT) à l'étang du Crey,

Fuligule morillon (1obs; 5 ois): 5 le 8/03 (JPT) à la Musette,

**Eider à duvet** ( 2 obs ; 2 ois ) : dans le port du Grau-du-Roi 1 le 27/12 (GCa) et 1 le 30/12 (JPJ),

Harle bièvre ( 2 obs; 14 ois): à Collias 9 le 5/02 et 5 le 27/02 (HIs),

**Vautour fauve** ( 6 obs ; 10 ois ) : 1 le 12/01 (BRe) à Ste Anastasie; 1 le 25/02 (GTo) à Campestre-et-Luc; 3 le 19/03 (ALa) à Montdardier; 1 le 20/05 (SKe) à Ste Anastasie,

**Vautour percnoptère** (48 obs ; 68 ois ) : au mas de Gasc 1 le 3/04 et 2 le 5/04 (JDM); à Ste Anastasie 2 le 21/03 et 2 le 2/04 (SKe),

**Pygargue à queue blanche** ( 3 obs ; 3 ois ) : à Ste Anastasie 1 le 11/03 et 1 le 18/03 (JDM); 1 le 8/03 (JPT) à St Gilles,







**Balbuzard pêcheur** ( 9 obs ; 10 ois ) : 1 le 24/12 (FGa) à St Gilles; 2 le 19/03 (ALa) à Montdardier; 1 le 20/03 (JMC) à Alès; 1 le 2/04 (SCh) à Beauvoisin; 1 le 3/04 (JDM) à Ste Anastasie,

**Aigle royal** (6 obs; 9 ois): 2 le 16/12 (ALa) à Alzon; 2 le 23/02 (GTo) à Sumène; 2 le 25/02 (ALa) à Campestre-et-Luc,

**Aigle criard** ( 4 obs ; 4 ois ) : à St Gilles 1 le 24/12 ; 1 le 25/12 (FGa) et 1 le 29/12 (MAG); 1 le 8/01 (BVo) au Cailar,

Circaète Jean-le-Blanc (100 obs; 250 ois): 1 le 7/03 (JDM) à Nîmes; 1 le 9/03 (PFo) à St Gilles; 1 le 10/03 (CSa) à St Chaptes; 1 le 10/03 (JDM) à Ste Anastasie; 9 le 19/03 (SKe) à Ste Anastasie; 4 le 20/03 (VCa) à Notre Dame de la Rouvière.

**Aigle botté** ( 16 obs ; 17 ois ) : au Cailar 1 le 17/12 et 1 le 19/12 (JPT); à Vauvert 1 le 2/01 (JPT) ; 1 le 1/02 (APM); à St Gilles 1 le 2/01 (MPa) , 2 le 2/03 (OLa) et 1 le 23/03 (YPo),

Aigle de Bonelli (29 obs ; 36 ois ) : à Ste Anastasie 2 le 12/01 (BRe) ; 1 le 14/01 et 2 le 2/02 (JMC); 2 le 4/04 (EHu) à La Cadière-et-Cambo; 1 le 31/05 (SKe) à Sanilhac-Sagriès,

**Milan roya**l (68 obs; 79 ois): 2 le 18/12 (JPT) au charnier Ouest; 1 le 26/12 (CSa) à Beaucaire; 1 le 6/02 (FLa) à Calvisson; 7 le 19/03 (ALa) à Montdardier; 1 le 20/03 (VCa) à N-D de la Rouvière; 1 le 5/04 (Fla) à St-Côme-et-Maruéjols; 2 le 5/04 (JDM) à Ste Anastasie,

**Milan noir** (285 obs; 1493 ois): 1 le 13/02 (CSa) à Bouillargues; 1 le 27/02 (FLe) au Vigan; 213 le 19/03 (ALa) à Montdardier; 52 le 20/03 (JMC) à Alès; 22 le 5/04 (Fla) à St-Côme-et-Maruélols; 1 le 15/05 (JMC) à La Vernarède; à Ste Anastasie 40 le 1/06 et 25 le 14/06 (JDM),

Busard des roseaux ( 340 obs ; 493 ois ) : 4 le 19/12 (AFo) à Vauvert; 1 le 5/02 (GMo) à Beaucaire; 4 le 9/02 (BNa) à Vauvert; 2 le 12/02 (JPT) au Mahistre; 5 le 24/02 (RPe) au Scamandre; 4 le 27/02 (MAG) au Pont des Tourradons; 1 le 19/03 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 28/03 (CSa) à St Gervasy,

Busard Saint-Martin (147 obs; 162 ois): 1 le 3/01 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 24/01 (JDM) à Aigremont; 1 le 6/02 (PBe) à Domessargues; 1 le 6/02 (VLo) au Cailar;1 le 12/02 (Fla) à Calvisson; 1 le 20/02 (JDM) à Sauzet;1 le 2/03 (FLe) à Campestre-et-Luc; 1 le 22/03 (GMo) à Nîmes,

Busard cendré (50 obs; 55 ois): 1 le 5/04 (BRe) à Ste Anastasie; 1 le 6/04 (JDM) à Nîmes; 1 le 7/04 (EJG) à St Gilles); 2 le 10/04 (Fla) à Calvisson; 1 le 2/05 (FEB) à Beauvoisin; 1 le 17/05 (SCh) à Vauvert; 3 le 31/05 (JMC) à Bezouce; 1 le 9/06 (MPa) à St Gilles,

Buse variable (867 obs; 1251 ois): 12 le 31/12 (PBe) à Rivières; 3 le 1/01 (PAC); 4 le 23/01 (MAG) à Vauvert; à Ste Anastasie 2 le 28/01 et 6 le 20/02 (JDM); 3 le 25/02 (ALa) à Campestre-et-Luc; 5 le 19/03 (ALa) à Montdardier; 3 le 3/04 (VCa) à Monoblet; 2 le 26/04 (JMC) à Navacelles,

**Buse pattue** (4 obs; 4 ois): 1 le 7/01 (GMo) à Nîmes; 1 le 22/01 (Csa) à Beaucaire; 1 le 21/01 (Nde) et 1 le 12/02 (JPT) au Mas des Iscles,

### Les obs'

**Bondrée apivore** (12 obs; 35ois): 1 le 13/05 (SCh) à Vauvert; 1 le 17/05 (SKe) à Vallérargues; 16 en migration le 4/05 (CGi) au Grau-du-Roi; 6 en migration le 25/05 (BRe) à Vabres; 1 le 3/06 (CSa) à Beaucaire; 2 le 13/06 (JMC) à Lézan,

Épervier d'Europe (109 obs; 196 ois): 1 le 18/02 (RCh) à Vers; 1 le 1/03 (FLe) à St Hippolyte-du-Fort; en migration: 60 le 19/03 (ALa) à Montdardier, 5 le 20/03 (JMC) à Alès et 9 le 20/03 (VCa) à N-D de la Rouvière; 1 le 3/04 (LLu) à St Gilles; 1 le 7/04 (DBi) à Sabran,

**Autour des palombes** (4obs; 4 ois): 1 le 1/01 (MPa) à St Gilles; 1 le 7/03 et 1 le 11/03 (VCa) à Lasalle; 1 le 19/03 (ALa) à Montdardier,

Elanion blanc (1 obs; 1 ois): 1 le 9/03 (SGa) à Vauvert,

**Faucon crécerelle** (429 obs ; 556 ois ) : 1 le 8/01 (DBi) à Boucoiran; 1 le 16/01 (EVe) au Ponant ;50 en migration le 19/03 (ALa) à Montdardier; 1 le 9/04 (CSa) à Lussan; 1 le 10/04 (SCh) à Vestric-et-Candiac; 11 le 21/05 (SCh) à Aubord; 2 le 10/06 (SKe) à Bouquet,

**Faucon kobez** (3 obs ; 3 ois ) : 1 le 27/04 (PFo) à Vauvert; 1 le 8/05 (PDe) à Bellegarde; 1 le 14/05 (GMo) à Ste Anastasie ; 1 le 30/05 (PDe) à Bezouce,

Faucon hobereau (21 obs; 26 ois): 1 le 17/04 (PFo) à Vauvert; 1 le 27/04 (PFo) au Cailar; 1 le 30/04 (GBe) à St Gilles; 2 le 24/05 (JMC) à Rivières; 2 le 24/05 (JMC) à Barjac; 1 le 2/06 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 6/06 (JMC) à Anduze; 2 le 13/06 (JMC) à Lézan,

Faucon d'Éléonore (1 obs; 1 ois): 1 le 11/06 (PFo) à Beauvoisin,

**Faucon pèlerin** (18 obs ; 20 ois ) :1 le 1/01 (JPT) à Bramasset; 1 le 15/01 (PBe) à Anduze; 1 le 16/01 (OLe) à Méjannes-le-Clap; 1 le 16/01 (SCh) à Vauvert; 1 le 24/01 (MWh) au Scamandre; 1 le 5/02 (GMo) à Beaucaire; 1 le 18/02 (CSa) à Aigues-Mortes; 1 le 25/02 (ALa) à Molières-Cavaillac,

Faucon émerillon (14 obs; 14 ois): 1 le 23/12 (JPT) au Mas des Iscles; 1 le 26/12 (JPT) à Vauvert; 1 le 12/01 (AMa) à St Gilles; 1 le 22/01 (JPT) à Aimargues; 1 le 23/01 (PBe) à Boucoiran; 1 le 15/02 (GMo) à Beauvoisin; 1 le 17/03 (CTe) au Cailar,

Perdrix rouge (81 obs; 171 ois): 2 le 1/01 (PBe) à Garrigues-Ste-Eulalie; 12 le 22/01 à Beauvoisin; 21 le 2/02 (CSa) à Marguerittes; 5 le 9/03 (CSa) à Ste Anastasie; 2 le 22/03 et 4 le 29/03 (YPo) à St Gilles; 1 le 23/03 (GMo) à Bouillargues; 2 le 28/05 (BVo) au Grau-du-Roi,

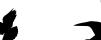
**Caille des blés** (4 obs; 6 ois):1 le 2/04 (SCh) à Beauvoisin; 2 le 19/04 (Fla) à Calvisson; 2 le 26/04 (JMC) à Navacelles; 1 le 3/05 (DBi) à Canaules,

**Faisan de Colchide** (56 obs; 114 ois): 2 le 16/12 (GMo) à St Gilles; 4 le 24/12 (JPT) à Vauvert; 1 le 29/12 (BVo) à Aigues-Mortes; 2 le 9/03 (CSa) à Ste Anastasie; 1 le 3/05 (DBi) à Aigremont; 4 le 10/05 (JDM) à Ste Anastasie; 2 le 1/06 (JPT) au Cailar; 6 le 11/06 (APM) à St Gilles,

**Râle d'eau** (50 obs; 95 ois): 1 le 17/12 (JPT) au Scamandre; 1 le 26/12 (MPa) à St Gilles; 1 le 29/12 (MAG) à Vauvert; à St Laurent d'Aigouze 2 le 12/02 (JPT) et 10 le 6/04 (BVo); 20 le 4/03 (GBI) à Pujaut; 1 le 15/03 (GMo) au Cailar,

Marouette ponctuée ( 1 obs ; 1 ois ) : 1 le 10/03 (SGa) à Vauvert,

**Gallinule poule-d'eau** (436 obs; 1367 ois):5 le 17/12 (JPT) au Canal des Capettes; 2 le 6/02 (PBe) à Cassagnoles; 10 le 20/03 (GBI) à Pujaut; 2 le 22/03 (GMo) à Bellegarde; 4 le 1/05 (CSa) à Beaucaire; 1 le 3/06 (SCh) à Uchaud; 2 le 3/06 (SCh) à Vestric-et-Candiac.



**Foulque macroule** (477 obs; 8459 ois):117 le 20/12 (MWh) au Charnier; 280 le 9/01 (JPT) à l'étang de Grey; 750 le 16/01 et 270 le 13/02 (EVe) à la Marette Nord; 4 le 23/01 (PBe) à Rousson; 111 le 11/02 (JPT) au Charnier; 20 le 20/04 (YPo) au Charnier; 17 le 22/04 (GMo) à St Gilles.

**Talève sultane** ( 184 obs ; 337 ois ) : 7 le 11/02 (JPT) au Scamandre; 3 le 13/02 (PGi) au Charnier; 5 le 26/02 (PCr) au Pont des Tourradons; au Cailar 7 le 19/03 (HPo) et 9 le 27/03 (PFo); 1 le 7/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; 5 le 24/04 (EBV) à St Gilles ; 1 le 12/06 (GMo) à Beaucaire,



Grue cendrée ( 188 obs ; 31505 ois ) : 1385 le 21/12 (YKa) à St Laurent d'Aigouze; 1100 le 26/12 (PFo) au Cailar; à St Laurent d'Aigouze 2047 le 25/01 (GMo); 1690 le 26/02 (PCr) au Pont des Tourradons; en migration 190 le 6/03 (SKe) à Ste Anastasie, 186 le 6/03 (GMo) à Beaucaire et 5 le 20/03 (JMC) à Alès, Outarde canepetière ( 193 obs ; 6659 ois ) : à Beauvoisin 314 le 8/01, 410 le 15/01 et 350 le 22/01 (JPT); à Pujaut 24 le 22/01 (RVe) et 39 le 16/03 (GBI); 26 le 13/02 (MAv) à Sanilhac-Sagriès; 2 le 27/03 (JDM) à Blauzac; 1 le 24/04 (JDM) à Ste Anastasie; 2 le 12/05 (JPG) à Aspères,

# Les obs'

**Huîtrier pie** (23 obs; 73 ois): à la lagune de la Sicarex 6 le 8/03 (JPT), 4 le 13/03 (EVe), 3 le 17/03 (CSa) et 7 le 25/03 (JPT); 2 le 29/04 (anonyme) au Grau-du-Roi; 1 le 6/05 (BVo) à Aigues-Mortes; à la Sicarex 3 le 22/05; 2 le 6/06 et 6 le 14/06 (GMo),

**Avocette élégante** ( 20 obs ; 432 ois ) :à la Renarde 17 le 16/01 ;6 le 8/03 et 33 le 13/03 (EVe); à la Marette Sud 3 le 13/02 et 21 le 13/03 'EVe); à Aigues-Mortes 150 le 24/03 et 128 le 3/04 (JPT); 31 le 21/05 (BVo); 4 le 14/06 (GMo) à la Sicarex,

Échasse blanche (262 obs; 3942 ois) :au Mas d'Anglas 1 du 19/12 au 13/01 (Afo et al.), 27 le 14/03 (JPT); 2 le 5/03 (GOI) à Aigues-Mortes; 100 le 26/03 (JPT) à la Tour d'Anglas; au Pont des Tourradons 6 le 4/05 (TBo); 12 le 7/05 (EJG) à la Tour Carbonnière,

**Œdicnème criard** (35 obs; 56 ois): 2 le 25/03 (GMo) à Bezouce; 3 le 27/03 (JDM) à Blauzac; 2 le 6/04 (DBi) à Rodilhan; à Beauvoisin 1 le 2/04 (SCh), 3 le 4/06 (EBV), 2 le 13/06 (JPT); 2 le 25/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; à Beaucaire 5 le 18/05 (CSa); 1 le 17/05 (SCh) à Vauvert,

Glaréole à collier ( 4 obs ; 5 ois ) : 2 le 25/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; à Vauvert 1 le7/05 (CGi) et 1 le 8/06 (APM); 1 le 12/06 (JPT) au Cailar,

**Petit Gravelot** ( 11 obs ; 45 ois ) :au Mas d'Anglas 4 le 8/03 (GBe) et 12 le 15/03 (GMo); à St Gilles 10 le 2/04 (MPa) et 4 le 3/04 (CPh); 2 le 9/05 (BRe) à St Chaptes,

**Grand Gravelot** ( 2 obs ; 3 ois ) :au Mas d'Anglas 2 le 8/03 (APM) et 1 le 10/03 (JPT).

**Gravelot à collier interrompu** ( 8 obs ; 24 ois ) : 3 le 4/05 (CGi) à l'Espiguette; à la Sicarex 6 le 22/05 et 4 le 6/06 (GMo); 2 le 1/06 (JPT) au Grau-du-Roi,







Pluvier argenté ( 2 obs ; 2 ois ) :à la Sicarex 1 le 13/02 (EVe) et 1 le 8/03 (JPT),

Pluvier doré ( 6 obs ; 68 ois ) :10 le 6/02 (VCa) au Pont des Tourradons; 10 le 20/02 (JDM) à La Calmette; 7 le 3/03 (GBI) à Pujaut; 21 le 10/03 (CSa) à St Chaptes,

Vanneau huppé (242 obs; 10815 ois): au Cailar 56 le 18/12, 150 le 8/01, 200 le 23/01 (JPT); 46 le 24/12 (JPT) à Vauvert; 59 le 27/12 (PBe) à Blauzac; 62 le 31/12 (JPT) à St Gilles; 300 le 10/01 (PBe) à La Calmette; à Beauvoisin 71 le 22/01 et 150 le 4/02 (JPT); 65 le 3/03 (GBI) à Pujaut,

Tournepierre à collier (1 obs; 7 ois):7 le 1/03 (JPT) au Boucanet,

Bécasseau cocorli ( 1 obs; 2 ois): 2 le 23/03 (GMo) à Bellegarde,

Bécasseau minute ( 10bs ; 1 ois ) :1 le 6/05 (CGi) à la Sicarex,

Chevalier sylvain ( 36 obs ; 364 ois ) :au Mas d'Anglas 2 le 2/04 (GMo) et 14 le 3/04 (JPT); à St Gilles 15 le 10/04 (OAJ) , 30 le 24/04 (EBV) , 60 le 27/04 (EBV) et 25 le 2/05 (FEB); 8 le 17/04 (PFo) au Pont des Tourradons; 7 le 17/04 (JPT) au Charnier; 40 le 5/05 (GMo) à Beaucaire,

Chevalier culblanc (126 obs; 316 ois): 6 le 18/12 (PBe) à Cruviers; 5 le 24/12 (FBu) à Quatret; au Mas d'Anglas 11 le 3/01 (MWh) et 4 le 20/01 (JPT); 6 le 9/02 (PBe) à Boucoiran; 14 le 24/03 (BVo) au Grau du Roi; 7 le 6/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; 1 le 2/06 (JDM) à Ste Anastasie.

Chevalier guignette (14 obs; 23 ois): 2 le 23/12 (CSa) à Beaucaire; 1 le 31/12 (JPT) à la Marette Sud; au Ponant 4 le 16/01 et 4 le 13/02 (EVe); 1 le 22/04 (JLa) au Scamandre; 2 le 6/05 (JMC) à Lézan,

**Chevalier gambette** (20 obs; 129 ois):16 le 16/01 (EVe) au Médard; 27 le 13/02 (EVe) à la Marette Sud; 4 le 19/03 (GMo) à Aimargues; à la Sicarex 11 le 25/03 (JPT) et 12 le 12/04 (GMo),

Chevalier arlequin (13 obs; 58 ois): 2 le 9/02 (BNa) au Pont des Tourradons; 34 le 18/03 (CTJA) à Vauvert; 1 le 2/04 (MPa) à St Gilles; 5 le 3/04 (PFo) au Mas d'Anglas; 2 le 17/04 (JPT) au Pont des Tourradons,

**Chevalier aboyeur** ( 16 obs ; 45 ois ) :au Pont des Tourradons 3 le 13/03 (OAJ) , 3 le 7/04 (EJG) , 11 le 9/04 (PCr) , 3 le 17/04 (PFo); 4 le 18/04 (MWh) au Mas d'Anglas,

**Barge à queue noire** ( 32 obs ; 665 ois ) :au mas d'Anglas 4 le 4/03 (JPT) , 10 le 9/03 (PFo) , 226 le 14/03 (JPT) , 58 le 15/03 (GMo) ; 7 le 19/03 (GMo) à Aimargues; 150 le 23/03 (JPT) au Cailar; 9 le 7/04 (EFG) au Pont des Tourradons,

**Courlis cendré** (77 obs ; 766 ois ) :3 le 17/12 (JPT) au Mas des Iscles; au Mas d'Anglas 27 le 19/12 (AFo) et 35 le 13/01 (AMa); au Cailar 42 le 20/12 , 38 le 21/01 , 41 le 30/01 , 25 le 6/02 , 37 le 27/02 (JPT) et 35 le 15/03 (GMo); 1 le 20/03 (GBI) à Pujaut,

Courlis corlieu (1 obs; 1 ois): 1 le 4/03 (GMo) au Mas d'Anglas,

**Bécasse des bois** ( 3 obs ; 6 ois ) : 1 le 27/01 (YPo) à st Gilles; 4 le 15/02 (Fla) à St-Côme-et-Maruéjols; 1 le 3/03 (FLe) à Montdardier.

**Bécassine des marais** (43 obs ; 274 ois ) :1 le 26/12 (PBe) à Cruviers; au Cailar 13 le 10/01 (AMa) et 39 le 6/03 (JPT); 2 le 14/01 (PBe) à Logrian; 4 le 4/03 (GBI) à Pujaut; à St Gilles 40 le 13/02 (GMo) , 8 le 10/03 (JPT) et 2 le 25/04 (EBV); 1 le 6/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze,

# Les obs'

**Combattant varié** (21 obs ; 631 ois ) :au mas d'Anglas 13 le 4/03 (GMo) , 27 le 6/03 (JPT) , 31 le 9/03 (PFo) , 254 le 14/03 (JPT); à St Gilles 20 le 25/04 (CPh) et 20 le 30/04 (GBe),

**Grand Labbe** (6 obs; 11 ois) :au Grau-du-Roi 5 obs du 16/01 avec 2 oiseaux maxi (YPo) et 2 le 5/03 (APM).

Labbe parasite ( 7 obs ; 17 ois ) : au Grau-du-Roi 7 obs du 9/04 avec 5 oiseaux maxi (NBa).

Mouette rieuse (557 obs; 32024 ois): 3 le 4/02 (DBi) à Alès; 300 le 6/02 (VCa et YBI) au Mas d'Anglas; 20 le 7/02 (DBi) à Nîmes; 300 le 28/02 (GMo) à Milhaud; 23 le 14/03 (RCh) à Vers; 1500 le 18/03 (GMo) au Cailar; 1000 le 25/03 (JPT) au Mas des Iscles.

Goéland railleur ( 3 obs ; 46 ois ) : 41 le 6/05 (CGi) au Médard; 4 le 10/05 (NBa) à Vauvert.

Goéland cendré ( 6 obs ; 9 ois ) :1 le 18/12 (GMo) à Bellegarde; 1 le 16/01 (YPo;VLe et APM) au large du Grau-du-Roi; 4 le 11/03 (GMo) à Beaucaire, Mouette mélanocéphale ( 180 obs ; 15896 ois ) : 19 le 6/03 et 300 le 28/03 (JPT) au Mas d'Anglas; au Cailar 500 le 18/03 (Gmo); 800 le 12/03 (SCh) à Vauvert; au Mas des Iscles 500 le 25/03 (JPT) et 1000 le 28/03 (MWh); 500 le 1/04 (APM) à Vauvert; 20 le 9/04 (VLe) au large du Grau-du-Roi,



**Goéland leucophée** (418obs; 6782 ois): 45 le 10/01 (DBi) à Moussac; 10 le 1/02 (PBe) à Sauzet; 18 le 5/02 (DBi) à Boucoiran; 12 le 6/02 (PBe) à Cassagnoles; 500 le 10/02 (GMo) à Bellegarde; 500 le 24/02 (GMo) à Bouillargues; 4 le 5/03 (JDM) à Ste Anastasie,

Goéland d'Audouin (6 obs ; 6 ois ): 6 obs du 9/04 (APM;VLe;NBa;OAJ;BVo;NVi) :1 oiseau au large du Grau-du-Roi

**Goéland brun** (2 obs; 2 ois):1 le 18/12 (GMo) à Bellegarde; 1 le 19/03 (GMo) à Aimarques,



**Mouette pygmée** (11 obs; 24 ois) :au large du Grau-du-Roi 1 le 16/01 (VLe et YPo) et 4 le 9/04 (NBa et RPa); 3 le 8/03 (GBe) au Mas d'Anglas,

**Mouette tridactyle** (4 obs ; 10 ois ) :1 le 13/02 (JPT) à l'Espiguette; au large du Grau-du-Roi 3 le 5/02 (JPT) et 3 le 9/04 (OAJ et BVo),

**Sterne naine** ( 16 obs ; 140 ois ) :2 le 4/05 (CGi) à la Sicarex;14 le 21/05 (BVo) au Grau-du-Roi;1 le 28/05 (JPT) au Canal des Capettes; 3 le 2/06 (EBV) à la Tour Carbonnière; 60 le 14/06 (GMo) à la Sicarex.

Sterne caugek (23 obs; 63 ois): 2 le 24/12 (BVo) à Aigues-Mortes; au large du Grau-du-Roi: 2 le 16/01 (YPo); 30 le 9/04 (VLe;APM;NBa;RPa); 1 le 13/02 à la Marette Sud et 2 le 13/02 au Ponant (EVe); 3 le 12/04 (GMo) au Grau-du-Roi,

**Sterne hansel** (51 obs; 425 ois) :au mas d'Anglas 2 le 11/04 (MWh), 20 le 17/04 (PFo), 41 le 24/04 (EBV), 54 le 27/04 (PFo); au Charnier 2 le 22/04 (GMo) et 7 le 2/05 (CGi); 2 le 21/05 (JPT) au Scamandre; 4 le 1/06 (JPT) au Cailar; 6 le 3/06 (GMo) à Beaucaire; 6 le 7/06 (GMo) à Milhaud,

**Sterne pierregarin** (95 obs ; 276 ois ) :2 le 2/04 (MPa) à St Gilles; au canal des Capettes 5 le 7/04 (EJG) et 10 le 24/04 (GMo); 20 le 9/04 (RPa;BVo) au large du Grau-du-Roi; 10 le 20/04 (SLa) au Pont des Tourradons; 8 le 6/05 (CGi) au Médard; 11 le 21/05 (BVo) au Grau-du-Roi,

**Sterne caspienne** (11 obs; 19 ois) :au Mas des Iscles 1 le 2/04 et 7 le 6/04 (GMo;JPT); 2 le 9/04 (PCr) au Pont des Tourradons; 2 le 17/04 (CSa) à Beaucaire; 1 le 26/04 (EBV) à l'étang du Crey,

**Guifette noire** ( 3 obs ; 9 ois ) :2 le 24/04 (GMo) au Canal des Capettes; 3 le 26/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; 4 le 4/05 (TBo) à Vauvert,

**Guifette leucoptère** (2 obs ; 2 ois) :1 le 19/04 (JCa) au Pont des Tourradons ; 1 le 11/05 (GMo) à Saint Gilles.

Guifette moustac ( 46 obs ; 574 ois ) :2 le 16/01 (EVe) au Ponant; 7 le 2/04 (JPT) au Cailar; 10 le 14/04 (GMo) au Canal des Capettes; à St Gilles 92 le 15/04 et 60 le 16/04 (GMo); 25 le 19/04 (JCa) au Pont des Tourradons; 150 le 26/04 (EBV) à l'étang du Crey; 25 le 4/05 (TBo) à Vauvert,

Pingouin torda ( 6 obs ; 13 ois ) :au large du Grau-du-Roi : 10 le 16/01 (YTh;YPo;APM;VLe); 2 le 5/02 (JPT) et 1 le 5/03 (APM).

**Pigeon biset** ( 88 obs ; 821 ois ) :14 le 17/12 (JPT) à Bramasset; à Vauvert 55 le 26/12 (JPT) et 30 le 8/02 (GMo); 20 le 5/03 (DBi) à Alès; 20 le 6/05 (CGi) à Aigues-Mortes,

**Pigeon colombin** ( 4 obs ; 64 ois ) :au Cailar 35 le 8/01 (NBa) et 26 le 18/03 (JPT),

**Pigeon ramier** (232 obs; 1607 ois):80 le 30/01 (VCa) à Lasalle; en migration: 214 le 19/03 (JDM) à Ste Anastasie; 273 le 19/03 (ALa) à Montdardier; 101 (JMC) à Alès; 34 le 25/05 (JPT) à St Laurent d'Aigouze; 37 le 2/04 (YPo) à St Gilles,

**Tourterelle turque** (275 obs; 1004 ois): 9 le 16/12 (GMo) à St Gilles; à Bramasset 22 le 24/12 et 58 le 10/01 (JPT); 34 le 31/12 (JPT) à Vauvert; 90 le 18/01 (YPo) à Beauvoisin; 22 le 24/02 (JPT) au Cailar,

**Tourterelle des bois** (70 obs ; 106 ois ) :2 le 20/04 (YPo) à Beauvoisin; 2 le 27/04 (CSa) à Beaucaire; à Ste Anastasie 1 le 28/04 et 15 le 27/05 (JDM),

# Les obs'

Coucou gris (107 obs; 124 ois):1 le 5/04 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 9/04 (VCa) à Lasalle; 1 le 10/04 (NBa) à St Gilles; 3 le 27/04 (PFo) au Charnier Nord; 3 le 5/05 (CGi) au Canal des Capettes;4 le 21/05 (JPT) au Scamandre; 1 le 4/06 (JMC) à Sénéchas,

Coucou geai (150 obs; 225 ois): 2 le 26/02 (JPT) à Beauvoisin; 2 le 11/03 (RCh) à Vers; 1 le 19/03 (JPT) à Aimargues; 5 le 24/03 (BVo) à Aigues-Mortes; 2 le 1/04 (MPa) à St Gilles; 2 le 7/04 (SCh) à Vestric-et-Candiac; 1 le 4/05 (BRe) à Garrigues-Ste-Eulalie,



**Grand-duc d'Europe** (31 obs ; 29 ois) :1 le 12/01 (BRe) à Ste Anastasie; 2 le 12/01 (PBe) à Boucoiran; 2 le 13/01 (JMC) à Anduze; 1 le 13/01 (SKe) à Allègre; 2 le 14/01 (GBI) à Villeneuve-lès-Avignon; 1 le 25/01 (GMo) à Beaucaire; 2 le 18/02 (PPa) à Pujaut,

**Hibou moyen-duc** ( 4 obs ; 6 ois ) :2 le 3/03 (FLe) à Blandas; à Castelnau-Valence 1 le 9/04 et 1 le 12/04 (BRe); 2 le 9/05 (CSa) à Beaucaire,

**Hibou des marais** ( 1 obs ; 1 ois ) :1 le 11/04 à Beauvoisin (observateur occasionnel)

**Chouette hulotte** (25 obs; 27 ois):1 le 25/12 (JPT) à Vauvert;1 le 31/12 (GCa) à Domessargues; 1 le 15/01 (PBe) à Boucoiran; 2 le 17/01 (PBe) à Ribaute-les-Tavernes; 1 le 27/01 (GMo) à Beaucaire; 2 le 3/03 (FLe) à Blandas; 2 le 19/03 (BVo) à St Gilles; 1 le 1/06 (EBV) à Beauvoisin,

Effraie des clochers (8 obs; 6 ois): 1 le 8/02 (BRe) à Castelnau-Valence; 1 le 13/02 (RPe;PGi) à Vauvert; 1 le 6/04 (JMC) à Robiac-Rochessadoule; 1 le 10/06 (GMo) à Redessan,

Chevêche d'Athéna (58 obs; 73 ois): à Calvisson 1 le 12/02 et 2 le 16/04 (FLa); 2 le 23/02 (JPT) au Mas d'Anglas; 1 le 4/03 (DBi) à Puechredon; à Beauvoisin 2 le 15/04 (JLK); 2 le 24/03 (Sch) à St-Côme-et-Maruéjols; 2 le 2/06 (EBV) à Vauvert; 3 le 10/06 (CSa) à Bezouce,





**Petit-duc scops** (23 obs; 27 ois):1 le 19/03 (BVo) à St Gilles; à Vauvert 1 le 2/04 et 2 le 4/05 (SCh); 1 le 3/05 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 23/05 (BVo) à Aigues-Mortes,

**Engoulevent d'Europe** (7 obs ; 8 ois ) :1 le 4/05 (SCh) à Vauvert; 1 le 4/05 (SCh) à Beauvoisin; 2 le 25/05 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 28/05 (DBi) à Boucoiran,

Martinet noir (135 obs; 2170 ois): 5 le 2/04 (GMo) au Mas d'Anglas; 1 le 5/04 (CSa) à St Chaptes; 300 le 23/04 (CSa) à Beaucaire; 10 le 21/04 (JMC) à Alès; 7 le 30/04 (VCa) à Lasalle; 150 le 6/05 (CGi) à Aigues-Mortes; 100 le 14/06 (BRe) à Castelnau-Valence,

Martinet à ventre blanc (10 obs; 19 ois): à Ste Anastasie 3 le 20/03 (JDM); 2 le 30/03 (SKe); 5 le 6/04 (JMC); 1 le 9/06 (GMo) à Bezouce,

**Huppe fasciée** (216 obs; 283 ois): 1 le 20/12 (MWh) au Cailar; 1 le 12/03 (Fla) à St-Côme-et-Maruéjols; 1 le 22/03 (CSa) à Combas; 2 le 25/03 (JPT) à Vestric-et-Candiac; 1 le 6/04 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 7/04 (DBi) à Bagnols-sur-Cèze; 4 le 13/06 (JMD) au Cailar,

Martin-pêcheur d'Europe (123 obs; 137 ois): 2 le 10/01 (JPT) au canal des Capettes; 2 le 23/01 (MAG) au Mas des Iscles; 2 le 25/01 (PSc) à Gallician; 2 le 18/02 (RCh) à Vers; 2 le 6/03 (GMo) à St Gilles; 2 le 21/03 (JPT) au Cailar; 2 le 3/05 (CSa) à Beaucaire; 2 le 11/06 (PFo) au Scamandre,

**Guêpier d'Europe** (81 obs ; 616 ois) :1 le 7/04 (DBi) à Sabran; 10 le 12/04 (BRe) à Castelnau-Valence; 7 le 18/04 (DBi) à Blauzac; 15 le 29/04 (JDM) à Ste Anastasie; 30 le 30/04 (PDe) à Beauvoisin; 20 le 9/06 (MPa) à St Gilles; 1 le 14/06 (EHu) à Bourdic,

Rollier d'Europe (77 obs ; 118 ois ) :1 le 14/04 (CSa) à Fourques; 1 le 27/04 (CSa) à Beaucaire; 2 le 2/05 (MWh) à Vauvert; 4 le 15/05 (SCh) au Cailar; 3 le 18/05 (CSa) à Beaucaire; 1 le 19/05 (PMe) à Redessan; à Ste Anastasie 4 le 3/06 (JDM); 3 le 4/06 (EBV) à Beauvoisin,

Pic noir ( 3 obs; 3 ois): à Valleraugue 1+1 le 27/01 (CSa) et 1 le 2/06 (DBi), Pic vert ( 83 obs; 88 ois): 1 le 17/12 (CSa) à Beaucaire; 1 le 24/12 (MPa) à St Gilles; 1 le 11/01 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 16/01 (OLe) à Méjannes-le-Clap; 1 le 12/02 (MWh) à Vauvert; 1 le 26/03 (VCa) à Lasalle; 1 le 7/04 (DBi) à Cavillargues; 1 le 9/04 (CSa) à Lussan,

Pic épeiche (21 obs; 30 ois): 1 le 24/12 (MPa) à St Gilles; 1 le 28/12 (PBe) à St Jean de Serres; 1 le 12/01 (BRe) à Vers;1 le 14/01 (GMo) à Comps; 1 le 30/01 (VCa) à Lasalle; 2 le 20/02 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 8/03 (JPT) au Scamandre; 3 le 1/05 (CSa) à Beaucaire; 1 le 3/05 (DBi) à Liouc,

**Pic épeichette** (17 obs; 19 ois): 1 le 29/12 (MAG° au Scamandre; 1 le 14/01 (GMo) à Comps;1 le 7/03 (VCa) à Lasalle; au Cailar 1 le 30/01 et 2 le 20/03 (JPT),

Alouette des champs (94 obs ; 2416 ois ) : 500 le 17/12 (GMo) à Beaucaire; 30 le 30/01 (JDM) à La Calmette; 100 le 4/02 (SCh) à Beauvoisin; 100 le 9/02 (PBe) à Brignon; à Campestre-et-Luc 437 le 25/02 (ALa) et 500 le 2/03 (FLe); 70 le 19/03 (ALa) à Montdardier,

# Les obs'

Cochevis huppé (96 obs; 142 ois): 3 le 18/02 (JPT) à Bramasset; 6 le 13/02 (JPT) à l'Espiguette; 1 le 27/02 (MAG) à Vauvert; 1 le 11/03 (CSa) à St Chaptes; 3 le 11/04 (Fla) à Calvisson; 1 le 24/04 (JDM) à Ste Anastasie; 2 le 18/05 (CSa) à Beaucaire; 3 le 1/06 (PMe) à Bezouce,

Alouette Iulu (113 obs; 322 ois): à Vauvert 35 le 13/02 (JPT); 8 le 2/01 (PBe) à Canaules; 12 le 15/01 (JDM) à Ste Anastasie; 15 le 25/02 (ALa) à Campestre-et-Luc; 1 le 3/05 (DBi) à Aigremont; 1 le 4/05 (DBi) à Boucoiran; 2 le 19/05 (PMe) à Bezouce;

**Alouette calandre** ( 4 obs ; 9 ois ) : à Bezouce 2 le 31/05 (JMC) ; 3 le 9/06 (GMo) ; 2 le 10/06 (CSa) et 2 le 11/06 (JPT),

**Hirondelle de rivage** (29 obs ; 330 ois ) :2 le 13/03 (JPT) au Mas d'Anglas; à St Gilles 35 le 21/03 (YPo) ; 20 le 22/03 (GMo) à Bellegarde; 12 le 26/03 (APM) à Gallician; 40 le 17/04 (PFo) au Cailar; 15 le 24/04 (GMo) au canal des Capettes; 60 le 25/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze,

**Hirondelle de rochers** (35 obs; 355 ois):100 le 18/12 (PBe) à Sauzet; 50 le 27/12 (PBe) à Dions; 15 le 23/02 (JMC) à Anduze; 2 le 6/03 (JDM) à Ste Anastasie; 5 le 20/03 (VCa) à N-D de la Rouvière; 4 le 3/04 (JMC) au Chambon; 1 le 2/06 (DBi) à Valleraugue,

**Hirondelle rustique** (223 obs ; 2880 ois ) : à Ste Anastasie 2 le 6/03 et 6 le 27/03 (JDM);au Cailar 50 le 27/03 (PFo); 100 le 20/03 (GBI) à Pujaut; 100 le 22/03 (GMo) à Bellegarde; le 3/04 : 21 (VCa) à Lasalle ; 5 le 28/04 (JMC) à Navacelles; 300 le 6/05 (JDM) à Ste Anastasie,

**Hirondelle rousseline** (9 obs; 13 ois):4 le 9/04 (OAJ) au Grau-du-Roi; 2 le 17/04 (JDM) à Combas; 2 le 22/04 (JLa) à Beauvoisin; 1 le 2/06 (DBi) à Boucoiran; 2 le 14/06 (FLe) à Vic-le-Fesq

**Hirondelle de fenêtre** (97 obs ; 516 ois ) :4 le 3/03 (PFo) à Gallician;6 le 9/03 (SKe) à Ste Anastasie; 9 le 10/03 (CSa) à Beaucaire; 20 le 11/03 (DBi) à Boucoiran; 8 le 22/03 (JMC) à Alès; 50 le 27/03 (PFo) au Mas d'Anglas; 20 le 20/04 (YPo) à Bramasset,

Pipit rousseline (12 obs; 12 ois):1 le 11/03 (DBi) à Gajan; 1 le 14/04 (FLa) à Calvisson; 1 le 20/05 (SCh) à Codognan; 1 le 29/05 (JDM) à Blauzac; 1 le 4/06 (EBV) à Beauvoisin; 1 le 10/06 (CS) à Bezouce; 1 le 14/06 (GMo) à la Sicarex.

**Pipit spioncelle** (7 obs; 21 ois): au canal des Capettes: 1 le 17/12; 3 le 13/03; 5 le 24/03 (JPT); 7 le 11/02 (JPT) au Pont des Tourradons; 1 le 12/02 (GMo) à St Gilles,

**Pipit farlouse** ( 170 obs ; 722 ois ) :à St Gilles :7 le 16/12 (GMo) ; 20 le 24/12 (MPa) ; 26 le 14/02 (GMo);5 le 16/12 (GMo) à St Laurent d'Aigouze;7 le 23/12 (CSa) à Beaucaire; 21 le 2/01 (JPT) à Vauvert; à Beauvoisin : 8 le 8/01 (JPT) et 20 le 17/01 (MWh); 10 le 11/01 (APM) au Cailar; 1 le 15/01 (JDM) à Ste Anastasie; à Campestre-et-Luc : 9 le 25/02 (ALa) et 3 le 2/03 (FLe); 1 le 22/03 (GMo) à Nîmes; 10 le 28/03 (GMo) à Manduel; 2 le 1/04 (SCh) à Vestric-et-Candiac; 3 le 3/04 (SCh) à Vergèze,

**Pipit des arbres** ( 4 obs ; 5 ois ) :3 le 2/06 (DBi) à Valleraugue; 1 le 18/03 (JPT) à Vauvert; 1 le 23/03 (YPo) à St Gilles,



Bergeronnette grise (258 obs; 1196 ois): 9 le 17/12 (GMo) à Bellegarde; à Vauvert 23 le 17/12 (JPT); 4 le 23/12 (CSa) à Beaucaire; 1 le 26/12 (DBi) à Alès; 9 le 19/02 (PBe) à Cruviers-Lascours; 60 le 28/02 (GMo) à Milhaud; 85 le 19/03 (ALa) à Montdardier; 2 le 9/04 (VCa) à Lasalle.

Bergeronnette de Yarell (1 obs; 1 ois): 1 le 15/03 (GMo) au Mas d'Anglas, Bergeronnette printanière (35 obs : 71 ois) :1 le 20/03 (JPT) à Vauvert; 10 le 3/04 (PFo) au Mas d'Anglas; 3 le 13/04 (Fla) à Calvisson; 9 le 24/04 (GMo) au canal des Capettes; 6 le 26/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; 1 le 4/05 (TBo) au Pont des Tourradons: 2 le 4/05 (CGi) à la Sicarex.



Bergeronnette des ruisseaux (50 obs; 66 ois): à Beaucaire 7 le 23/12 et 7 le 23/02 (CSa); 1 le 24/12 (MPa) à St Gilles; à Boucoiran 2 le 8/03 (DBi); 1 le 12/01 (BRe) à Vers; 1 le 14/01 (DBi) à St Chaptes; 1 le 14/01 (CSa) à Vallabrègues; 2 le 6/02 (SCh) à Anduze; 1 le 11/03 (VCa) à Lasalle,

Troglodyte mignon (56obs; 64 ois): 2 le 18/12 (JPT) à Vauvert; 1 le 31/12 (PBe) à Rivières; 1 le 15/01 (SCh) à Vestric-et-Candiac; 2 le 23/01 (CSa) à Beaucaire: 1 le 27/01 (YPa) à St Gilles: 2 le 30/01 (VCa) à Lasalle: 1 le 13/02 (EVe) à la Marette Nord; 2 lé 27/02 (FLe) au Vigan,

Accenteur mouchet ( 18 obs ; 23 ois ) :1 le 28/12 à Domessargues; 1 le 2/01 (VCa) à Lasalle; 2 le 9/01 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 18/01 (YPo) au Cailar; 1 le 6/02 (PBe) à Cruviers-Lascours; 1 le 12/02 (MWh) à Vauvert; 1 le 25/02 (ALa) à Campestre-et-Luc; 1 le 27/02 (FLe) au Vigan,

Accenteur alpin (4 obs : 13 ois ) :1 le 16/12 (ALa) à Alzon; 7 le 27/01 (CSa) à Valleraugue; 2 le 2/03 (FLe) à Arrigas,

Rougegorge familier (247 obs; 322 ois): 1 le 2/01 (PBe) à St Jean -de- Serres; Ž le 3/01 (DBi) à Brignon; 2 le 11/01 (YPo) à St Gilles; 4 le 15/01 (OLe) à Dions: 1 le 13/02 (EVe) à la Renarde: 1 le 11/03 (DBi) à Moussac: 3 le 13/03 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 4/06 (JMC) à Sénéchas,

Rossignol philomèle (212 obs : 444 ois ):1 le 3/04 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 5/04 (MWh) à St Gilles; 1 le 9/04 (CSa) à Lussan; 4 le 21/04 (JPT) au Scamandre; 5 le 26/04 (JMC) à Rousson; 8 le 2/05 (SCh) à Uchaud; 1 le 4/05 (DBi) à Boucoiran; 20 le 3/06 (SCh) à Vestric-et-Candiac.

Gorgebleue à miroir (2 obs; 2 ois):1 le 6/03 (GMo) à Junas; 1 le 20/03 (HPo) au Charnier.



Rougequeue à front blanc (52 obs; 53 ois): 2 le 20/02 (RCh) à Vers; 1 le 24/03 (BVo) au Grau-du-Roi; 1 le 29/03 (DDR) à Uzès ; 1 le 2/04 (VCa) à Lasalle: 1 le 17/04 (DBi) à Boucoiran: 1 le 29/04 (DBi) à St Chaptes: 1 le 2/05 (VCa) à Lasalle; 1 le 12/06 (JPT) à St Maurice-de-Cazevieille,

Rougequeue noir (273 obs; 420 ois): 1 le 16/01 (DBi) à Logrian; 2 le 16/01 (JPT) au Mas d'Anglas; 2 le 1/02 (CSa) à St Chaptes; 4 le 19/03 (ALa) à Montdardier: 3 le 3/04 (VCa) à Monoblet; 2 le 9/04 VCa) à Lasalle; 1 le 7/06 (CSa) à Beaucaire; 1 le 13/06 (BVo) à Aigues-Mortes,

Traquet motteux (5 obs; 5 ois):1 le 16/04 (Fla) à St-Côme-et-Maruéjols; à St Gilles 1 le 24/04 (EBV) et 1 le 30/04 (GBe); 1 le 23/04 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 18/05 (CSa) à Beaucaire.

Tarier des prés (9 obs; 19 ois): 1 le 14/03 (CSa) à Ste Anastasie; à Calvisson 3 le 13/04 et 8 le 15/04 (Fla); 1 le 25/04 (EBV) au Cailar; 1 le 17/05 (SCh) à Vauvert.

**Tarier pâtre** (141 obs; 170 ois):3 le 17/12 (JPT) à Vauvert; 2 le 24/12 (MPa) à St Gilles; 2 le 28/12 (PBe) à Lédignan; 1 le 6/02 (PBe) à Cruviers; 1 le 12/02 (Mo) à Bellegarde; 2 le 12/02 (JPT) à Beauvoisin; 1 le 11/03 (DBi) à Gajan; 2 le 11/05 (PMe) à Théziers.

Grive musicienne (42 obs; 287 ois):10 le 27/12 (PBe) à Dions; à Beaucaire 3 le 17/12; 15 le 13/01 et 27 le 15/01 (CSa); au Cailar: 14 le 16/01 et 23 le 6/02 (JPT); 1 le 15/01 (SCh) à Uchaud; à St Gilles: 6 le 21/02 ; 15 le 20/03 ; 30 le 21/03 (Ypo); 1 le 2/05 (VCa) à Lasalle,

Grive mauvis (8 obs; 56 ois):15 le 30/01 (VCa) à Lasalle; 1 le 12/02 (Fla) à Calvisson; 6 le 2/03 (GMo) au Cailar; 25 le 4/03 (GBI) à Pujaut; 2 le 19/03 (ALa) à Montdardier,





Grive draine (50 obs; 166 ois): à Ste Anastasie: 2 le 6/02 et 30 le 6/03 (JDM); à Campestre-et-Luc: 10 le 25/02 (ALa) et 8 le 2/03 (FLe); 3 le 26/02 (SCh) à Vauvert; 16 le 19/03 (ALa) à Montdardier; 8 le 20/03 (Fla) à St-Côme-et-Maruéjols; 2 le 26/03 (VCa) à Lasalle,

Grive litorne (34obs; 449 ois): à Beaucaire: 40 le 23/01 (CSa); à Domessarques 50 le 28/12 (PBe); 100 le 1/01 (PBe) à Garriques; 13 le 2/01 (PBe) à St Jean-de-Serres; 4 le 12/02 (Fla) à Calvisson; 29 le 3/03 (MWh) à Vauvert; 18 le 4/03 (GBI) à Pujaut; 3 le 19/03 (ALa) à Montdardier

Merle noir (166 obs; 217 ois):10 le 24/12 (MPa) à St Gilles; 3 le 28/01 (SCh) à Beauvoisin; 3 le 11/02 (JPT) à Gallician; 3 le 22/03 (YPo) à St Gilles; 3 le 9/04 (OAJ) au Mas des Iscles; 4 le 17/05 (CSa) à Beaucaire; 3 le 4/06 (JMC) à Sénéchas.

Monticole bleu (19 obs; 20 ois):1 le 23/01 (PBe) à Rousson; à Anduze 1 le 6/02 (SCh) et 1 le 23/02 (JMC); 1 le 15/02 (SKe) à Ste Anastasie,

Monticole de roche (1 obs; 1 ois): 1 le 26/04 (EBV) à St Gilles,

Fauvette à tête noire (200 obs : 332 ois) : 2 le 16/12 (CSa) à Beaucaire; 3 le 18/01 (YPo) au Mas d'Anglas; 2 le 23/01 (VCa) à Lasalle; 5 le 22/02 (SCh) à Vergèze; 2 le 11/03 (DBi) à Moussac; à Bernis: 5 le 1/04 (SCh); 2 le 3/05 (DBi) à Aigremont; 1 le 4/06 (JMC) à Sénéchas,

Fauvette orphée (2 obs; 2 ois): 1 le 18/04 (CSa) à Beaucaire; 1 le 3/05 (DBi) à Logrian,

Fauvette mélanocéphale (179 obs; 226 ois): 1 le 14/01 (JMC) à Ste Anastasie; 1 le 16/01 (DBi) à Logrian; 1 le 9/03 (CSa) à Ste Anastasie; à St Gilles: 4 le 22/03 et 6 le 30/03 (YPo); 2 le 23/03 (GMo) à Garons; 1 le 13/04 (GMo) à La Calmette: 2 le 4/05 (DBi) à Boucoiran.

Fauvette passerinette (21 obs; 31 ois):1 le 29/03 (YPo) à St Gilles; 1 le 31/03 (CSa) à Beaucaire; 2 le 2/04 (SCh) à Vauvert; 2 le 3/04 (SCh) à Uchaud; 1 le 3/04 (JDM) à Ste Anastasie; 2 le 7/04 (DBi) à Cavillarques; 6 le 3/05 (SCh) à Bernis.

Fauvette pitchou (15 obs; 18 ois):1 le 12/02 (JPT) à St Laurent d'Aigouze; à Ste Anastasie :2 le 19/03 ; 1 le 28/03 ; 2 le 23/05 (SKe); 2 le 2/03 (FLe) à Campestre-et-Luc; 1 le 19/04 (YPo) à Beauvoisin; 1 le 4/05 (DBi) à Boucoiran.

Phragmite des joncs (2 obs; 5 ois):1 le 6/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; 4 le 25/04 (YMa) au Charnier Est,

Lusciniole à moustaches (28 obs; 52 ois): 2 le 9/02 (BNa) au Charnier Ouest; à St Gilles: 1 le 25/02 (GMo); 3 le 8/03 (GBe); 7 le 20/03 (HPo); 3 le 7/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; 2 le 4/06 (JPT) au Scamandre; 1 le 9/06 (APM) au Mas des Iscles.

Cisticole des joncs (175 obs : 218 ois ):3 le 24/02 (RPe) au Scamandre; à Beauvoisin 10 le 10/03 (Ypo); 1 le 10/03 (CSa) à St Chaptes; 1 le 11/03 (DBi) à Quissac; 1 le 17/04 (Fla) à Calvisson; 2 le 20/04 (SLa) au Pont des Tourradons; 1 le 18/05 (CSa) à Beaucaire; 1 le 22/05 (SCh) à Aubord.

Locustelle tachetée (1 obs; 1 ois): 1 le 28/04 (DBi) à Sanilhac-Sagriès, Locustelle luscinioïde ( 10 obs ; 15 ois ) :1 le 11/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; à St Gilles: 2 le 27/04 (EBV); 2 le 2/05 (GBe); 2 le 4/05 (GMo); 1 le 7/06 (JPT) au canal des Capettes.

# Les obs'

Bouscarle de Cetti (431 obs; 776 ois): 3 le 24/12 (MPa) à St Gilles; 1 le 3/01 (DBi) à Moussac; 1 le 12/01 (PBe) à Aigremont; 1 le 13/01 (DBi) à St Chaptes; 2 le 14/01 (GMo) à Beaucaire; 1 le 1/03 (GMo) à Uchaud; 7 le 12/03 (SCh) à Vestric-et -Candiac; 1 le 6/05 (JMC) à Lézan,

Rousserole effarvatte (82 obs; 233 ois):3 le 10/04 (NBa) à St Gilles; 5 le 6/05 (JPT) au Scamandre: 2 le 6/06 (JPT) à Beauvoisin: 2 le 8/06 (JPT) au Pont des Tourradons; au Cailar 2 le 10/06 (JPT) et 4 le 13/06 (JBD); 4 le 13/06 (JPT) au Charnier.

Rousserole turdoïde (39 obs : 59 ois ) : au Scamandre 1 le 9/04 (PCr) et 3 le 9/06 (APM); 2 le 20/04 (YPo) à Beauvoisin; au canal des Capettes: 12 le 24/04 (GMo) et 3 le 5/06 (JPT); 1 le 25/04 (BVo) à St Laurent d'Aigouze; 2 le 13/06 (JMD et JBD) au Cailar,

Hypolaïs polyglotte (73 obs; 94 ois) :au canal des Capettes: 1 le 24/04 (GMo); 1 le 25/04 (JDM) à Sanilhac-Sagriès; 1 le 30/04 (VCa) à Lasalle; 1 le 4/05 (DBi) à Boucoiran: 3 le 22/05 (SCh) à Uchaud: 1 le 4/06 (JMC) à Sénéchas: 6 le 10/06 (GMo) à La Calmette.

Pouillot fitis (11 obs; 12 ois) :au Charnier: 1 le 19/03 et 1 le 24/04 (GMo); 1 le 20/03 (JPT) au Pont des Tourradons; 2 le 10/04 (YPo) à St Gilles; 1 le 19/04 (YPo) à Beauvoisin,

Pouillot de Bonelli (26 obs : 29 ois ) : 3 le 5/04 (CSa) à St Chaptes: 1 le 9/04 (CSa) à Lussan; 1 le 28/04 (SCh) à Beauvoisin; 2 le 3/05 (DBi) à Quissac; 1 le 4/05 (DBi) à St Bénézet; 1 le 4/05 et 1 le 28/05 (DBi) à Boucoiran; 1 le 4/05 (DBi) à Domessarques.

Pouillot véloce (194 obs; 396 ois): 1 le 16/12 (GMo) à Aigues-Mortes; au Mas d'Anglas ; 2 le 27/12 (PBe) à Dions; 2 le 16/01 (EVe) au Ponant; 2 le 8/03 (APM) au Charnier; 6 le 12/03 (SCh) à Vestric-et-Candiac; 1 le 3/04 (JDM) à Ste Anastasie; 1 le 9/04 (VCa) à Lasalle,

Roitelet huppé (17 obs; 35 ois) :au Scamandre 5 le 18/12 et 4 le 15/01 (JPT); 1 le 13/01 (CSa) à Beaucaire; 3 le 27/01 (CSa) à Vallerauque; 1 le 24/02 (GMo) à Vauvert; à St Gilles 4 le 21/03 et 1 le 10/04 (YPo),

Roitelet triple-bandeau (15 obs; 16 ois):1 le 16/12 (GMo) à St Laurent d'Aigouze; 1 le 23/01 (VCa) à Lasalle; 1 le 9/02 (PBe) à Boucoiran; 1 le 29/03 (YPo) à St Gilles; 2 le 17/04 (PFo) au Pont des Tourradons; 1 le 8/05 (DBi) à Beauvoisin; 1 le 2/06 (DBi) à Valleraugue,

Gobernouche gris (2 obs; 2 ois): 1 le 22/05 (GMo) à Beaucaire; 1 le 1/06 (JDM) à Ste Anastasie

Gobernouche noir ( 7 obs ; 11 ois ) :à St Gilles 1 le 9/04 (PCr) et 1 le 25/04 (CPh); 2 le 10/04 (JDM) à Ste Anastasie; 2 le 26/04 (EBV) à St Laurent d'Aigouze: 2 le 28/04 (Ale) au Scamandre: 1 le 6/05 (PMe) au Mas des Iscles.

Mésange charbonnière ( 320 obs ; 566 ois ) : 5 le 17/12 (JPT) au Scamandre; à St Gilles 7 le 22/03 (YPo); 3 le 15/01 (OLe) à Dions; 9 le 25/02 (ALa) à Campestre-et-Luc; 3 le 27/02 (FLe) au Vigan; 6 le 5/03 (SKe) à Ste Anastasie; 3 le 19/03 (ALa) à Montdardier: 2 le 4/06 (JMC) à Sénéchas

**Mésange noire** ( 4 obs ; 6 ois ) :1 le 16/12 (CSa) à Beaucaire; 1 le 27/01 (CSa) à Valleraugue; 2 le 3/02 (CSa) à St Chaptes; 2 le 27/02 (FLe) au Vigan,



Mésange bleue (122 obs; 602 ois): 27 le 17/12 (CSa) à Beaucaire; 16 le 17/12 (JPT) au Scamandre; 20 le 26/12 (MPa) à St Gilles; 3 le 16/01 (DBi) à Logrian; 4 le 30/01 (VCa) à Lasalle; à Campestre-et-Luc 4 le 25/02 (ALa) et 2 le 2/03 (FLe); 5 le 3/04 (VCa) à Monoblet

Mésange huppée ( 3 obs ; 2 ois ) :1 le 19/02 (CSa) à Carnas; 1 le 2/06 (DBi)

à St Sauveur- Camprieu

Mésange nonnette ( 2 obs ; 2 ois ) :1 le 27/02 (FLe) au Vigan; 1 le 20/03 (VCa)

à N-D de la Rouvière

Mésange à longue queue (58 obs; 143 ois): 4 le 26/12 (MPa) à St Gilles; 3 le 3/01 (DBi) à Moussac; 1 le 14/01 (BRe) à Vers; 10 le 14/01 (PBe) à Logrian; 1 le 27/02 (FLe) au Vigan; 1 le 13/03 (JDM) à Ste Anastasie; 2 le 19/03 (Ăla) à Montdardier; 2 le 26/04 (JMC) à Navacelles,

Panure à moustaches (66 obs; 273 ois): 1 le 29/12 (HOu) au Charnier Nord; au canal des Capettes: 10 le 26/02 (PCr); 7 le 20/04 (Ave) et 4 le 13/06 (JPT); 10 le 26/02 (JPT) au Scamandre; à St Laurent d'Aigouze : 19 le 7/04 (BVo); 10 le 26/03 (GMo) à St Gilles.



Rémiz penduline (40 obs; 83 ois):1 le 16/12 (GMo) à St Laurent d'Aigouze; au canal des Capettes: 1 le 29/12 (MAG) 7 le 4/02 (JPT) ; 10 le 26/02 (PCr); 4 le 29/12 (Hou) au Charnier Nord; 7 le 15/01 (JPT) au Scamandre; 4 le 26/02 (PCr) au Pont des Tourradons; 1 le 4/03 (GBI) à Pujaut,

Sittelle torchepot (3 obs; 3 ois):1 le 30/01 et 1 le 20/03 (VCa) à Lasalle; 1 le

25/02 (JMC) à St-Paul-la-Coste,

**Tichodrome échelette** (11 obs; 11 ois): 1 le 12/01 et 1 le 14/01 (BRe) à Vers; à Ste Anastasie: 1 le 14/01 (JMC); 1 le 23/02; 1 le 1/03; 1 le 19/03 (SKe); 1 le 15/01 (PBe) à Générarques,

Grimpereau des jardins (49 obs ; 52 ois) : 1 le 15/01 (PBe) à Générargues; 1 le 16/01 (DBi) à Logrian; 1 le 27/02 (FLé) au Vigan; 1 le 20/03 (JDM) à Sté Anastasie; 2 le 1/04 (SCh) à Bernis; 1 le 9/04 (VCa) à Lasalle; 1 le 2/05 (SCh) à Uchaud,

Pie-grièche à tête rousse (15 obs; 19 ois):1 le 13/04 (Fla) à St-Côme-et-Maruéjols; à Nîmes :1 le 19/04 et 2 le 28/04 (JDM); 1 le 3/05 (DBi) à Logrian; 1 le 6/05 (JMC) à Lézan; 1 le 6/05 (Cgi) au Grau-du-Roi; 1 le 12/05 (DBi) à St-Maurice-de-Cazevieille; 1 le 14/06 (PMe) à Ste Anastasie

Pie-grièche méridionale (37 obs; 48 ois):1 le 27/12 (PBe) à Blauzac; 1 le 28/12 (PBe) à Lédignan; 1 le 1/01 (PBe) à Ste Anastasie; 1 le 4/02 (GMo) à Junas; 5 le 20/02 (Fla) à Calvisson; 1 le 6/03 (GMo) à Villevieille; 2 le 11/03 (CSa) à St Chaptes; 2 le 5/04 (Fla) à St-Côme-et-Maruéjols.

Pie bavarde ( 667 obs ; 1946 ois ) : à St Gilles 32 le 21/01 (JPT); à Beaucaire 50 le 23/01 (CSa); à Vauvert 15 lé 16/01 (JPT) ; 15 le 31/01 (JPT) à Vergèze; 12 le 3/02 (DBi) à Brignon; 30 le 5/02 (GMo) à Pompignan; 12 le 13/02 (JPT) à Vauvert; 5 le 12/05 (DBi) à Castelnau-Valence,

Geai des chênes ( 64 obs ; 110 ois ) :5 le30/01 (VCa) à Lasalle; 4 le 21/03

(YPo) à St Gilles: 7 le 3/04 (VCa) à Monoblet.

**Choucas des tours** ( 342 obs : 9084 ois ) :60 le 16/12 (GMo) au Mas d'Anglas; au Cailar 200 le 31/01 (GMo); 80 le 1/01 (JPT) à Bramasset; 20 le 14/01 (BRe) à Vers; 20 le 15/01 (PBe) à Anduze; 31 le 22/01 (JPT) à Codognan; 26 le 22/02 (SCh) à Vergèze; 498 le 6/03 (JDM) à Dions.

Crave à bec rouge (1 obs; 38 ois): 38 le 19/03 (Ala) à Montdardier,

Corbeau freux (52 obs : 710 ois ) :48 le 18/12 (JPT) à Vauvert; 10 le 7/01 (GMo) à Nîmes; 5 le 1/03 (GMo) à Aubord; 30 le 3/03 GBI) à Pujaut; 2 le 18/03 (GMo) à Bezouce; 40 le 21/03 (MWh) au Cailar; 6 le 7/04 (DBi) à Bagnols/ Cèze; 2 le 5/05 (CSa) à Beaucaire; 70 le 11/06 (SCh) à Générac

Corneille noire (256 obs; 1358 ois):50 le 16/12 (GMo) à Vauvert; 30 le 16/12 (GMo) à Aigues-Mortes; 28 le 24/12 (MPa) à St Gilles; 20 le 31/12 (PBe) à Rivières; 207 le 14/01 (CSa) à Beaucaire; 18 le 16/01 (BRe) à Castelnau-Valence; 50 le 5/03 (JDM) à Dions,

Corneille mantelée (2 obs; 2 ois): au Cailar: 1 le 26/02 et 1 le 4/03 (JPT), Grand Corbeau (48 obs; 94 ois): à Ste Anastasie: 2 le 8/01 (JDM); 2 le 15/01 (PBe) à Anduze; 2 le 23/01 (PBe) au Chambon; 2 le 25/02 (JMC) à St-Paul-la-Costé; 2 le 28/02 (FLe) à Bréau-Salagosse; 2 le 28/02 (FLe) à Valleraugue; 2 le 19/03 (JMC) à Rousson,

Étourneau sansonnet (406 obs ; 78769 ois ) : au Mas d'Anglas: 200 le 8/03 (JPT); 400 le 24/12 (MPa) à St Gilles; 200 le 28/12 (PBe) à St-Jean-de-Serres; 15000 le 6/01 (JDM) à Nîmes: 2000 le 14/01 (PBe) à Logrian: 500 le 22/01 (CSa) à Beaucaire; à Campestre-et-Luc 592 le 25/02 (ALa),

Loriot d'Europe (40 obs; 51 ois) :à Vauvert 1 le 20/04 (MWh) et 1 le 28/04 (SCh); 1 le 30/04 (JDM) à Ste Anastasie; à Vestric-et-Candiac 1 le 2/05 et 1 le 15/06 (SCh); 1 le 3/05 (DBi) à Aigremont; 1 le 6/05 (JMC) à Lézan; 2 le 14/05 (SCh) à Beauvoisin; 1 le 25/05 (BRe) à Monoblet,

Moineau domestique (401 obs; 3168 ois): 11 le 29/12 (JPT) à Vauvert; à Ste Anastasie 15 le 5/01 (JDM): 200 le 18/01 (YPo) à Beauvoisin: 5 le 25/03 (JPT) à Port Camarque; 8 le 1/04 (SCh) à Bernis; à Lasalle 6 le 1/05 (VCa); 5 le 18/05 (DBi) à Lussan, 10 le 10/06 (GMo) à Montfaucon,

Moineau friquet (249 obs; 770 ois):41 le 17/12 (JPT) au Mas des Iscles; 10 le 18/01 (YPo) à Vauvert; 100 le 6/02 (PBe) à Cruviers-Lascours; 10 le 9/02 (PBe) à Boucoiran; au Pont des Tourradons : 10 le 19/02 (YPo) et 12 le 9/04 (OAJ); 10 le 20/02 (JDM) à Sauzet,



**Moineau soulcie** (26 obs ; 62 ois ) :3 le 2/01 (PBe) à Canaules; 3 le 9/02 (PBe) à Boucoiran; 3 le 26/02 (PCr) au Pont des Tourradons; 1 le 2/03 (FLe) à Campestre-et-Luc; 4 le 26/03 (JDM) à Sauzet; 8 le 24/04 (GMo) à Beauvoisin; à Vauvert: 3 le 13/05 et 5 le 7/06 (SCh),

Pinson des arbres (376 obs; 16431 ois): 300 le 17/12 (JPT) au Mas des Iscles; 50 le 31/12 (DBi) à Boucoiran; 51 le 16/01 (DBi) à Logrian; 100 le 17/01 (MWh) à Beauvoisin; 40 le 23/01 (VCa) à Lasalle; 25 le 6/02 (PBe) à Cruviers-Lascours; 25 le 6/02 (PBe) à Domessargues,

Pinson du Nord ( 40 obs ; 245 ois ) :14 le 17/12 (CSa) à Beaucaire; à Vauvert: 4 le 22/12 ; 30 le 16/01 ; 50 le 4/02 (JPT); 5 le 25/12 (PBe) à Cruviers-Lascours; 40 le 9/01 (JDM) à La Calmette; 1 le 20/02 (JDM) à Sauzet; 30 le 19/03 (ALa) à Montdardier,

Linotte mélodieuse (57 obs; 769 ois): à Vauvert: 230 le 23/12 (SCh); 50 le 1/01 (PAC); 25 le 19/02 (YPo); 28 le 15/01 (SCh) à Vestric-et-Candiac; 3 le 16/01 (DBi) à Logrian; 8 le 17/01 (MWh) à Beauvoisin; 1 le 2/03 (FLe) à Campestre-et-Luc; 30 le 5/04 (FLa) à Calvisson,

Chardonneret élégant ( 401 obs ; 2661 ois ) :28 le 17/12 (JPT) au Mas d'Anglas; 100 le 1/01 (PAC) à Vauvert; 12 le 22/01 (JPT) à Aimargues; 50 le 23/01 (JDM) à Ste Anastasie; 4 le 30/01 (VCa) à Lasalle; 3 le 26/04 (JMC) à Navacelles: 10 le 11/05 (PMe) à Théziers.

**Verdier d'Europe** (152 obs ; 372 ois ) : à Vauvert 30 le 24/02 (GMo);3 le 28/12 (PBe) à Domessargues; 20 le 28/12 (PBe) à St Jean-de-Serres;7 le 15/01 (JDM) à Ste Anastasie; 2 le 22/02 (SCh) à Vergèze; 2 le 2/05 (SCh) à Vestric-et-Candiac; 2 le 3/05 (CGi) au Grau-du-Roi,



**Tarin des aulnes** ( 28 obs ; 120 ois ) :20 le 18/12 (JDe) à Branoux; 2 le 13/01 (DBi) à St Chaptes; à Vauvert: 14 le 16/01; 5 le 30/01; 6 le 13/02; 3 le 11/03 (JPT); 6 le 5/02 (JMC) à St Paul-la-Coste; 6 le 7/03 (VCa) à Lasalle,

# Les obs'

**Venturon montagnard** (1 obs; 11 ois): 1 le 25/02 (ALa) à Campestre-et-Luc, **Serin cini** (194 obs; 392 ois): 1 le 30/01 (VCa) à Lasalle; 1 le 12/02 (DBi) à Alès; 12 le 1/03 (FLe) à St Hippolyte-du-Fort; à Vestric-et-Candiac 4 le 10/04(SCh); 4 le 1/04 (SCh) à Bernis; 2 le 2/05 (VCa) à Lasalle; 1 le 15/05 (JMC) à La Vernarède; 2 le 4/06 (JMC) à Sénéchas,

**Bouvreuil pivoine** (2 obs ; 2 ois ) :1 le 16/12 (ALa) à Alzon; 1 le 2/06 (DBi) à Vallerauque.

**Grosbec casse-noyaux** ( 46 obs ; 313 ois ) : 3 le 8/01 (PBe) à Boucoiran; à Ste Anastasie 40 le 20/02 (JDM); 5 le 14/01 (PBe ) à Logrian; à Alès 3 le 1/03 (JMC); 2 le 1/03 (PDR) à Uzès; 27 le 3/03 (FLe) au Vigan; 15 le 16/03 (DRo) à Cendras; 2 le 20/03 (GBI) à Pujaut,

**Bruant des roseaux** ( 146 obs ; 1231ois ) :15 le 17/12 (JPT) à Vauvert; à St Gilles 40 le 31/12 (JPT); 5 le 28/12 (PBe) à St Jean-de-Serres; à St Laurent d'Aigouze :15 le 28/01 (GMo) et 23 le 4/02 (BVo); 4 le 6/02 (PBe) à Cruviers; 100 le 9/02 (BNa) au Charnier Ouest; 9 le 12/02 (Fla) à Calvisson; 7 le 23/02 (SCh) à Vestric-et-Candiac; 8 le 4/03 (GBI) à Pujaut,

Bruant des neiges (1 obs; 1 ois): 1 le 3/02 (FJo) à l'Espiguette,



Bruant ortolan ( 1 obs ; 3 ois ) : 3 en mai (FLa) à Saint Dionizy.

Bruant jaune ( 3 obs ; 6 ois ) :2 le 27/12 (PBe) à Ste Anastasie; 1 le 13/02 (RPe et PGi) à Vauvert; 3 le 25/02 (ALa) à Campestre-et-Luc,

**Bruant zizi** (173 obs; 297 ois): 2 le 27/12 (Pbe) à Dions; 13 le 31/12 (JPT) à Vauvert; 5 le 1/01 (PBe) à Garrigues-Ste-Eulalie; 4 le 10/02 (PBe) à Brignon; 20 le 2/03 (FLe) à Campestre-et-Luc; 22 le 19/03 (ALa) à Montdardier; 1 le 19/05 (PMe) à Nîmes; 2 le 21/05 (SCh) à Aubord,

Bruant proyer (204 obs; 888 ois): 300 le 17/12 (GMo) à Beaucaire; 12 le 2/03 (JDM) à Nîmes; 1 le 9/03 (CSa) à Ste Anastasie; 5 le 10/04 (SCh) à Beauvoisin;7 le 26/04 (JMC) à Navacelles; 3 le 2/05 (SCh) à Uchaud; 4 le 3/05 (DBi) à Canaules; 2 le 3/05 (DBi) à Liouc,

Bruant fou (6 obs; 9 ois): 2 le 27/12 (PBe) à Dions; 2 le 28/12 (PBe) à St Jean -de-Serres; à Vauvert: 1 le 24/12; 1 le 18/01 (JPT) et 1 le 21/02 (SCh); 1 le 20/03 (VCa) à N-D de la Rouvière



Pour plus d'infos : http://www.cogard.org/6Bis-COG RV.html

### **Février**

### Samedi 04 février : J M Z H (Journées Mondiales des Zones Humides)

Comme chaque année nous participons au programme mis en place par le Pôle lagunes en partenariat avec le GRAINE LR. Cette année nous irons sur les bords du Gardon à Collias.

Prévoir le pique-nique

Sortie gratuite

Rdv 8h45 précises sur le parking du Centre socio-culturel de la commune Infos et inscription au 06.32.18.85.54 Elisabeth

### Dimanche 05 février : Oiseaux des plaines et oliviers des garrigues

Un après-midi dans la nature pour observer les oiseaux en hiver. Nous rencontrerons des passereaux (alouette, tarier, fauvette) et des rapaces (faucon, buse, busard). Puis nous irons à la rencontre de l'olivier, l'arbre méditerranéen par excellence avec visite de la Maison de la Garrigue à Marguerittes et dégustation.

Sortie payante

Infos et inscription nécessaire (places limitées) au 04.66.70.99.50 Nature et découvertes

### Dimanche 12 février : Comptages Wetlands

Dénombrement des oiseaux d'eau hivernants qui nous permet de balader nos jumelles sur les marais et lagunes entre Aigues-Mortes et le Grau du Roi.

Prévoir le pique-nique

Sortie gratuite

Rdv 8h45 précises sur le parking du SUPER U à l'entrée d'Aigues-Mortes Infos et inscription au 04.66.88.38.77 Serge

#### Vendredi 17 février : Formation Faune-LR

Formation à la nouvelle base de donnée en ligne faune-lr.org

Rdv à 19h au bureau de l'association à Saint-Chaptes.

Formation gratuite

Infos au 04.66.63.85.74 Geoffrey ou gmonchaux@cogard.org

### Samedi 18 février : Comptages Outardes

Participation au comptage des Outardes canepetière hivernantes dans la ZPS Costières. Comptage en matinée par équipes.

Sortie gratuite

Infos au 04.66.63.85.74 Geoffrey ou gmonchaux@cogard.org

#### Mercredi 22 février : Formation Faune-LR

Formation à la nouvelle base de donnée en ligne faune-lr.org

Rdv à 14h au bureau de l'association à Saint-Chaptes.

Formation gratuite

Infos au 04.66.63.85.74 Geoffrey ou gmonchaux@cogard.org

# Agenda

### Mars

### Samedi 3 mars : Réunion technique (réservée aux adhérents)

Comme l'année dernière nous vous proposons en amont à notre A.G. une matinée consacrée aux compte rendus des études, des prospections et des dossiers pris en charge en 2011 par les bénévoles.

Rendez vous à la salle polyvalente de Brignon, avenue du champ de foire à 09h15 (sur la place de la mairie). A l'issue de la réunion un apéritif sous sera offert. Infos au 06.32.18.85.54 Elisabeth

### Dimanche 04 mars : Salades sauvages à St Hilaire d'Ozilhan

Une matinée pour reconnaître et cueillir ces plantes comestibles que la nature nous offre dans leurs milieux de vie naturels.

Sortie payante

Infos et inscription nécessaire (places limitées) 04.66.70.99.50 Nature et découvertes

#### Mercredi 14 mars : Formation Faune-LR

Formation à la nouvelle base de donnée en ligne faune-lr.org

Rdv à 9h30 au bureau de l'association à Saint-Chaptes.

Formation gratuite

Infos au 04.66.63.85.74 Geoffrey ou gmonchaux@cogard.org

### Samedi 17 mars : Comptages Wetlands

Dénombrement des oiseaux d'eau hivernants qui nous permet de balader nos jumelles sur les marais et lagunes entre Aigues-Mortes et le Grau du Roi.

Prévoir le pique-nique

Sortie gratuite

Rdv 8h45 précises sur le parking du SUPER U à l'entrée d'Aigues-Mortes Infos au 06.66.88.38.77 Serge

#### Samedi 24 et Dimanche 25 mars : Week-end de la Fête de la migration «NEZ EN L'AIR»

### ★ Samedi 24 mars : Plusieurs points de rendez vous

Le COGard vous accueillent un peu partout dans le département. Venez nous rejoindre pour observer la migration des oiseaux.

Sortie gratuite

Infos sur le site du COGard : www.cogard.org (rubrique Agenda)

### ★ Dimanche 25 mars : Tous à Marguerittes

Accueil sur le site de Roquecourbe à Marguerittes (parcours fléché sur la D 135). Venez passer un agréable moment, au gré de votre envie dans la journée, en pleine nature pour admirer la fabuleuse aventure de la migration. A 15h00 à la Maison de la Garrigue à Marguerittes un diaporama et une exposition sur la migration seront présenté par le COGard.

Sortie gratuite

Infos au 06.32.18.85.54 Elisabeth



# Agenda

### **Avril**

#### Dimanche 01 avril : Chasse aux trésors à Saze

Une promenade en famille pour jouer au détective, trouver des indices, répondre à des questions. Une aventure dans la nature, çà vous dit ? Vous repartirez avec vos découvertes.

Sortie payante

Infos et inscription nécessaire (places limitées) 04.66.70.99.50 Nature et découvertes

### Samedi 21 avril : Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire (réservée aux adhérents)

Rendez vous 10h00 à la Maison de la Réserve sur le site de "Combe Chaude" à Sumène pour dérouler le bilan moral, le bilan financier et le rapport d'activités de l'année écoulée, mais nous vous concoctons aussi balade, diaporama, apéritif, grillades, fromages, vins et café. A vous de prévoir entrées et desserts! Pour se rendre sur place : à Ganges prendre la direction de Sumène et après 4,5 kms se garer sur le petit parking à droite de la route (200/300 m avant l'entrée de Sumène)

Infos au 06.32.18.85.54 Elisabeth

### Mercredi 25 avril : "La fabuleuse aventure de la migration à Sumène

Dans le cadre du programme "Escapades nature" mis en place par le Conseil Général, une journée pour approcher ce phénomène si particulier, avec visite de cette commune des Cévennes.

Sortie gratuite

Infos et inscription nécessaire au 04.66.85.17.94 CDT ou 06.32.18.85.54 Elisabeth

### Lundi 30 avril : Les Hiboux, c'est Chouette ! À Sumène

Animation mise en place par le Conseil Général. Une soirée pour apprendre la vie de ces fascinants oiseaux qui s'activent lorsque le jour décroît, et sur lesquels circulent encore parfois des croyances d'un autre âge!

Sortie gratuite

Infos et inscription nécessaire au 04.66.85.17.94 CDT ou 06.32.18.85.54 Elisabeth

### Mai

### Samedi 05 mai : Une grotte au cœur des Gorges à Sanilhac

Pour valoriser le patrimoine naturel du Gard le Conseil Général dans le cadre des "Escapades Nature", propose des animations grand public sur les propriétés départementales. Des fleurs, des plantes et des oiseaux, une belle journée en perspective.

Prévoir le pique-nique

Sortie gratuite, places limitées. Rendez vous 08h45 place de la mairie à Sanilhac Inscription nécessaire au 04.66.85.17.94 - C D T ou 06.32.18.85.54 Elisabeth

# Agenda

#### Dimanche 06 mai : Un véritable arc en ciel

En prise directe avec la rivière dans les berges de laquelle niche le spectaculaire Guépier d'Europe au plumage multicolore. Cet oiseau :

- vit au bord de l'eau mais ne mange pas de poissons
- niche sans construire de nid
- «chasseur d'Afrique» est son surnom

Sortie payante, places limitées

Inscription nécessaire au 04.66.70.99.50 Nature et découvertes

#### Mardi 08 mai : Entre marais et roselières à Saint-Gilles

Pour valoriser le patrimoine naturel du Gard le Conseil Général dans le cadre des "Escapades Nature", propose des animations grand public sur les propriétés départementales. Une immersion dans un territoire sauvage de Camargue Gardoise.

Sortie gratuite, places limitées. Rendez vous 08h45 parking d'Intermarché Inscription nécessaire au 04.66.85.17.94 - C D T ou 06.32.18.85.54 Elisabeth

#### Samedi 12 mai : Le clos de Taman à Laudun

Ce sentier aménagé par le Conseil Général du département dans la plaine de Laudun / Chusclan serpente entre vigne et cultures dans une zone dégagée, idéale pour voir des rapaces et des passereaux. Un moment de détente et de repos dans la nature.

Sortie gratuite, places limitées. Rendez-vous 08h45 parking de la cave de Laudun Inscription nécessaire au 04.66.85.17.94 (CDT) ou 06.32.18.85.54 Elisabeth

### Dimanche 13 mai : Fête de la Nature à Marguerittes

Pour valoriser le patrimoine naturel des communes de l'agglo, Nîmes métropole propose, dans le cadre des "sentiers d'interprétation" des animations grand public, sur des thèmes naturalistes divers. Une journée de printemps pour les oiseaux.

Sortie gratuite

Infos au 04.66.20.54.78 Maison de la Garrigue ou 06.32.18.85.54 Elisabeth

### Mercredi 30 mai : Le printemps en Cévennes à Sumène

Pour valoriser le patrimoine naturel du Gard le Conseil Général dans le cadre des "Escapades Nature", propose des animations grand public sur les propriétés départementales. Des fleurs, des plantes et des oiseaux, un chalet accueillant, un petit cours d'eau au pied du sentier et la visite du village. Une belle journée en perspective.

Prévoir le pique-nique

Sortie gratuite, places limitées. Rendez vous 10h00 maison de la réserve Inscription nécessaire au 04.66.85.17.94 - C D T ou 06.32.18.85.54 Elisabeth



